

## INDEX ANALYTIQUE

*Note : La référence indique l'article de la Loi et la page. L'indexation de la jurisprudence est sommaire et privilégie la pertinence.*

– A –

### **Absence de l'enfant**

Durée, Préambule/9

### **Abus physique**

*Voir* **Danger physique ou psychique**

### **Abus sexuel**

Retour ordonné, 21 par. 2/596,  
717

Retour refusé, 21 par. 2/605

### **Accord au déplacement**

*Voir* **Acquiescement au déplacement, Consentement au déplacement**

### **Accord international**

Technique de mise en œuvre,  
Préambule/26

### **Accusation criminelle**

Contre le parent ravisseur

– Retour ordonné, 21 par. 2/694

– Retour refusé, 21 par. 2/698

### **Acquiescement au déplacement**

Interprétation, 21 par. 1/521, 555,  
584

Retour ordonné, 21 par. 1/543

Retour refusé, 21 par. 1/572

### **Adaptation de l'enfant**

Et intégration, 20 al. 2/433

### **Afrique du Sud**

Acquiescement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/562

– Retour refusé, 21 par. 1/576

Billet de retour de l'enfant au lieu  
de sa résidence habituelle,  
39/1093

Consentement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/515,  
522, 525

Déménagement à l'étranger

– Résidence habituelle de  
l'enfant, 5/282

Déplacement illicite

– Attestation, 29/1013

Éducation, culture, religion et  
opportunités (danger)

– Retour ordonné, 21 par. 2/817

Exercice effectif de la garde

– Retour ordonné, 21 par. 1/495

Frais d'avocat, 39/1082

- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1049
  - Retour refusé, 38/1059
- Garde au parent rapté ou auto-risation de déménager l'enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/183
- Garde conjointe ou partagée, 2/100
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour ordonné, 22 par. 2/955
- Interdiction de sortie, 2/117, 129
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/631
- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/624-625
- Objet de la *Convention*, 1/39
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/901
  - Retour refusé, 22 par. 1/916
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/679
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/212, 226
  - Retour refusé, 5/219, 236, 282
- Retour forcé de l'enfant
- Préséance de la demande, 19/357
- Retour immédiat de l'enfant
- Parent visé, 20 al. 1/381
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/800
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour refusé, 21 par. 2/667
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/759
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/722, 737
  - Retour refusé, 21 par. 2/740
- Âge de l'enfant**
- Application de la loi, 5/194
- Enfant en bas âge
- Intégration, 20 al. 2/436
  - Résidence habituelle, 5/206
- Intégration, 20 al. 2/436
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/284
- Opposition à son retour, 22 par. 1/837, 862
- Séparation de la fratrie, 21 par. 2/700
- Voir aussi* **Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**
- Agent de la paix**
- Localisation de l'enfant, 10/335
- Aide juridique**, 37/1044
- Alcool**
- Retour ordonné, 21 par. 2/781
- Retour refusé, 21 par. 2/786

- Algérie**  
 État non-désigné, 41/1107
- Aliénation parentale**  
 Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/876
- Allemagne, Préambule/22**  
 Abus sexuel  
 – Retour refusé, 21 par. 2/619  
 Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur  
 – Retour refusé, 21 par. 2/700  
 Acquiescement au déplacement  
 – Retour ordonné, 21 par. 1/555, 557, 559, 567-571  
 – Retour refusé, 21 par. 1/584-586  
 Consentement au déplacement, 2/109, 111  
 – Retour ordonné, 21 par. 1/517  
 Demande d'assistance sans fondement, 16/351  
 Déménagement à l'étranger  
 – Résidence habituelle de l'enfant, 5/268, 273, 277, 280  
 Déplacement illicite  
 – Attestation, 29/1002, 1004-1005, 1009-1010  
 – Garde exclusive au parent rapteur, 3/180, 181  
 – Procédure de garde introduite  
 • Retour ordonné, 4/189  
 – Retour ordonné, 3/162  
 Déplacement licite  
 – Résidence habituelle de l'enfant, 3/177
- Droit applicable, 2/58, 60, 62, 64  
 Droit de garde  
 – Attribution de plein droit, 2/74, 77  
 – Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/976, 979  
 – Interprétation, 2/55  
 – Titulaires autres que les parents, 2/133, 135, 142  
 Droit de visite  
 – Demande, 31/1024, 1031  
 Droit étranger, 28/995-996  
 Droits et libertés  
 – Retour refusé, 22 par. 2/952, 954  
 État désigné, 41/1106  
 Exercice effectif de la garde  
 – Retour ordonné, 21 par. 1/491, 493-494  
 – Retour refusé, 21 par. 1/504  
 Famille militaire  
 – Résidence habituelle de l'enfant, 5/301-304  
 Frais juridiques  
 – Retour ordonné, 38/1053  
 Garde au parent victime  
 – Ordonnance postérieure au déplacement  
 • Retour refusé, 3/173  
 Garde conjointe ou partagée, 2/98  
 Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100, 101, 103  
 Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*  
 – Retour ordonné, 22 par. 2/958  
 – Retour refusé, 22 par. 2/963

- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/422, 442
- Interdiction de sortie, 2/122, 132
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour ordonné, 21 par. 2/811
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/634-636, 638
  - Retour refusé, 21 par. 2/643
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/777-778
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/286
- Objet de la *Convention*, 1/42
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/882, 891-892, 895-896
  - Retour refusé, 22 par. 1/861, 933-934
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/676
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/199, 200, 227, 230, 243, 268, 273, 301-302
  - Retour refusé, 5/203-204, 219, 235, 253, 255, 277, 280, 286, 303-304
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/404, 412
- Retour immédiat de l'enfant
- Lieu du retour, 20 al. 1/375
  - Moment du retour, 20 al. 1/371
  - Parent visé, 20 al. 1/378
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/804
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/650, 656, 659-660
  - Retour refusé, 21 par. 2/667
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/706
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/756
- Violence conjugale
- Retour refusé, 21 par. 2/746
- Arabie Saoudite**
- Droits et libertés
- Retour ordonné, 22 par. 2/967
  - Retour refusé, 22 par. 2/969
- Argentine, Préambule/15**
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/550
  - Retour refusé, 21 par. 1/588
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1093
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/822
    - Retour refusé, 21 par. 2/827-828

Déménagement à l'étranger	<b>Australie</b> , Préambule/18, 27
– Résidence habituelle de l'enfant, 5/280	Abus sexuel
Droit applicable, 2/59	– Retour ordonné, 21 par. 2/600, 602-605
Droit de garde	– Retour refusé, 21 par. 2/615
– Attribution de plein droit, 2/72	Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
Droits et libertés de la personne	– Retour ordonné, 21 par. 2/695
– Retour ordonné, 22 par. 2/938	Acquiescement au déplacement
Frais d'avocat, 39/1083	– Retour ordonné, 21 par. 1/555, 563-565, 569
Interdiction de sortie, 2/132	– Retour refusé, 21 par. 1/575, 581-583, 586-587, 590-592
Maladie de l'enfant liée au retour	Alcool, drogue et toxicomanie
– Retour ordonné, 21 par. 2/635	– Retour refusé, 21 par. 2/788
Opposition de l'enfant à son retour	Autorité centrale
– Retour ordonné, 22 par. 1/874, 879	– Devoirs, 8/315-319
Résidence habituelle de l'enfant	– Intervention, 8/324
– Retour ordonné, 5/210, 212, 214	Consentement au déplacement, 2/109
– Retour refusé, 5/253, 280	– Retour ordonné, 21 par. 1/508, 515-517, 522-523, 525
Retour forcé de l'enfant	– Retour refusé, 21 par. 1/537-542
– Existence d'un jugement de garde, 26/987	Danger physique ou psychique
Retour immédiat de l'enfant	– Issue de la procédure de garde
– Moment du retour, 20 al. 1/372	• Retour ordonné, 21 par. 2/830, 834
Retour vers une zone de conflit	• Retour refusé, 21 par. 2/836
– Retour ordonné, 21 par. 2/804	Défense d'intégration (demande)
Situation financière	– Retour ordonné, 20 al. 2/454-456
– Retour ordonné, 21 par. 2/753	– Retour refusé, 20 al. 2/458, 474-475
<b>Attestation</b> , 2/53 ; 29/1000	

## AUSTRALIE

---

- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/269, 271-272, 274, 281-284
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/258, 260, 262
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1007, 1009
  - Procédure de garde introduite
    - Retour ordonné, 4/189
    - Retour refusé, 4/193
  - Retour refusé, 3/166
- Droit applicable, 2/60, 63, 65
- Droit de garde, 2/81, 85
- Attribution de plein droit, 2/75, 78
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980
  - Preuve, 2/67, 80
  - Titulaires autres que les parents, 2/137, 139
  - Violation, 33/1038
- Droit de visite, 2/144
- Demande, 31/1024, 1030
  - Violation, 33/1038
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/939-942, 945, 948-949
  - Retour refusé, 22 par. 2/952-953
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/818-820
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
- Retour refusé, 5/292
- Enfant sans résidence habituelle
- Retour ordonné, 5/289
  - Retour refusé, 5/290
- État non-désigné, 41/1109
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/491
- Frais
- Extrajudiciaires, 39/1085
  - Généraux, 39/1075
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1049
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102
- Inaptitude du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/795
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour ordonné, 22 par. 2/957
- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/416, 420-421, 434, 480
  - Retour refusé, 20 al. 2/426, 429-430, 440, 484-485
- Interdiction de sortie, 2/118, 128, 129, 131
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour ordonné, 21 par. 2/811-812
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/633, 636-637, 639
  - Retour refusé, 21 par. 2/643

- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/622-624
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour refusé, 21 par. 2/772
- Non-retour anticipé
- Retour refusé, 3/171-172
- Objet de la *Convention*, 1/39, 42, 46
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/843, 866-867, 870-871, 875-876, 884, 892-894, 896-900, 902
  - Retour refusé, 22 par. 1/847-848, 856, 858, 906, 910, 924-925, 929-930
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/675-676, 679
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/200, 212, 228, 240, 242-243, 258, 269, 271-272, 274, 293
  - Retour refusé, 5/215, 218, 232, 234-236, 238, 248, 250-251, 260, 262, 281-284, 296
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/405, 409
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/988
  - Préséance de la demande, 19/357, 360, 362
- Retour immédiat de l'enfant
- Lieu du retour, 20 al. 1/376
  - Moment du retour, 20 al. 1/372
  - Parent visé, 20 al. 1/379-380
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/800
  - Retour refusé, 21 par. 2/807
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/650, 652-656, 659
  - Retour refusé, 21 par. 2/667-673
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/702
  - Retour refusé, 21 par. 2/710-713
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/754-756, 758, 760-761
  - Retour refusé, 21 par. 2/763, 765
- Statut précaire d'immigration
- Retour refusé, 21 par. 2/693
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/723-726, 730-731
  - Retour refusé, 21 par. 2/741, 746-748, 750
- Autorisation de sortie**, 2/114
- Voir aussi* **Interdiction de sortie**
- Autorité centrale**
- Assistance au titulaire d'un droit de visite, 12/342
  - Au Québec, 6/305

- Collaboration, 7/308
- Défense d'intégration (demande),  
20 al. 2/460
- Demande d'assistance, 13/345
- Sans fondement, 16/351
- Devoirs, 8/314
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1055
  - Retour refusé, 38/1061
- Indiquée par l'État, 6/305
- Retard de la Cour, 27/991
- Voir aussi* **Ministre de la Justice (Québec)**
- Autorité parentale**
- Exercice en commun, 2/70
- Autriche, Préambule/18**
- Abus sexuel
- Retour refusé, 21 par. 2/610
- Acquiescement au déplacement
- Retour refusé, 21 par. 1/577
- Âge de l'enfant, 5/196
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour refusé, 21 par. 2/787
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Consentement au déplacement,  
2/105
- Retour refusé, 21 par. 1/534
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/822
    - Retour refusé, 21 par. 2/826
- Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/834
    - Retour refusé, 21 par. 2/831
- Défense d'intégration (demande)
- Retour refusé, 20 al. 2/474
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/276
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1003
  - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/180
  - Procédure de garde introduite
    - Retour refusé, 4/191
  - Retour ordonné, 3/161
  - Retour refusé, 3/165, 166
- Droit applicable, 2/59, 60-61
- Droit de garde
- Attribution, 2/80
  - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/976-977
  - *Patria potestas*, 2/93
  - Titulaires autres que les parents, 2/133
- Droit de visite, 2/144
- Demande, 31/1025
- Droit étranger, 28/996
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour refusé, 21 par. 2/820
- Exercice effectif de la garde
- Retour refusé, 21 par. 1/502



- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1048
- Garde au parent rapté ou autorisation de déménager l'enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182
- Garde au parent victime
- Ordonnance postérieure au déplacement
    - Retour refusé, 3/173
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
- Inaptitude du parent victime
- Retour refusé, 21 par. 2/798
- Intégration de l'enfant
- Retour refusé, 20 al. 2/426, 439
- Interdiction de sortie, 2/118
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour refusé, 21 par. 2/813
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour refusé, 21 par. 2/640
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/778
- Objet de la *Convention*, 1/40
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour refusé, 22 par. 1/908-909
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour refusé, 21 par. 2/681
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/203, 216, 232, 245-246, 276
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/402, 405
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/988
- Retour immédiat de l'enfant
- Exécution de la décision, 20 al. 1/384
  - Lieu du retour, 20 al. 1/375
  - Moment du retour, 20 al. 1/372
  - Moyen de retour, 20 al. 1/383
  - Parent visé, 20 al. 1/378
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/648
- Séparation de la fratrie
- Retour refusé, 21 par. 2/707
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/723
  - Retour refusé, 21 par. 2/740
- B –
- Bangladesh**
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/288
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/288
- Belgique**
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/565
  - Retour refusé, 21 par. 1/579-580, 588
- Âge de l'enfant, 5/196

- Alcool, drogue et toxicomanie  
– Retour refusé, 21 par. 2/788
- Consentement au déplacement,  
2/110  
– Retour ordonné, 21 par. 1/523
- Déménagement à l'étranger  
– Résidence habituelle de  
l'enfant, 5/278
- Déplacement illicite  
– Garde exclusive au parent rap-  
teur, 3/181
- Déplacement licite  
– Résidence habituelle de  
l'enfant, 3/178
- Droit applicable, 2/63, 66, 67
- Droit de garde, 2/84  
– Attribution de plein droit, 2/74,  
76
- Droits et libertés de la personne  
– Retour ordonné, 22 par. 2/946,  
949-950
- Éducation, culture, religion et  
opportunités (danger)  
– Retour ordonné, 21 par. 2/816
- Exercice effectif de la garde  
– Retour ordonné, 21 par. 1/492,  
496  
– Retour refusé, 21 par. 1/504
- Frais judiciaires selon la taxation,  
39/1078
- Frais juridiques  
– Retour ordonné, 38/1053
- Garde exclusive en faveur de l'un  
des parents, 2/103
- Inaptitude du parent victime  
– Retour ordonné, 21 par. 2/795
- Maladie de l'enfant liée au retour  
– Retour ordonné, 21 par.  
2/633-634  
– Retour refusé, 21 par. 2/642
- Mauvais traitement  
– Retour ordonné, 21 par. 2/624
- Menaces et craintes psychologi-  
ques  
– Retour ordonné, 21 par. 2/770
- Nouveau-né  
– Résidence habituelle, 5/287
- Opposition de l'enfant à son  
retour  
– Retour ordonné, 22 par. 1/871  
– Retour refusé, 22 par. 1/859,  
926
- Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour ordonné, 5/210, 213,  
227, 243  
– Retour refusé, 5/278, 287
- Retour immédiat de l'enfant  
– Moment du retour, 20  
al. 1/370, 373  
– Moyen de retour, 20 al. 1/383
- Retour vers une zone de conflit  
– Retour ordonné, 21 par. 2/804
- Situation financière  
– Retour ordonné, 21 par. 2/759
- Binationalité**  
Droit applicable, 2/60-61  
Statut précaire d'immigration,  
21 par. 2/682
- Brésil, 2/58**  
Déplacement illicite  
– Attestation, 29/1001

- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/69
- État désigné, 41/1104
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/207

**Bulgarie**

- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/565

**Burkina Faso**

- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour refusé, 21 par. 2/666

– C –

**Cameroun**

- Acquiescement au déplacement
- Retour refusé, 21 par. 1/589
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/279, 282
- État non-désigné, 41/1109-1110
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/279, 282

**Canada**

- Abus sexuel
- Retour refusé, 21 par. 2/618-619
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/562
  - Retour refusé, 21 par. 1/590
- Consentement au déplacement,
- 2/113
- Retour ordonné, 21 par. 1/519

**Déménagement à l'étranger**

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/271, 275

**Déplacement illicite**

- Garde exclusive au parent rapteur, 3/180
- Procédure de garde introduite
  - Retour ordonné, 4/188, 189

**Droit de garde**

- Attribution, 2/80-81

**Droits et libertés de la personne**

- Retour ordonné, 22 par. 2/937

**Inaptitude du parent victime**

- Retour ordonné, 21 par. 2/791-792

**Interdiction de sortie, 2/126****Maladie de l'enfant liée au retour**

- Retour ordonné, 21 par. 2/638

**Non-retour anticipé**

- Retour ordonné, 3/168

**Nouveau-né**

- Résidence habituelle, 5/284-285

**Opposition de l'enfant à son retour**

- Retour ordonné, 22 par. 1/865-866

- Retour refusé, 22 par. 1/913

**Résidence habituelle de l'enfant**

- Retour ordonné, 5/200, 211, 271, 284-285
- Retour refusé, 5/221, 238, 275

**Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**

- Retour ordonné, 21 par. 2/648, 651, 656

- Séparation de la fratrie
  - Retour ordonné, 21 par. 2/706
  - Retour refusé, 21 par. 2/712
- Situation financière
  - Retour ordonné, 21 par. 2/754
  - Retour refusé, 21 par. 2/765
- Statut précaire d’immigration
  - Retour ordonné, 21 par. 2/683-685, 687
  - Retour refusé, 21 par. 2/691
- Violence conjugale
  - Retour ordonné, 21 par. 2/714-715
- Canada – Alberta, Préambule/26**
- Déménagement à l’étranger
  - Résidence habituelle de l’enfant, 5/279
- État désigné, 41/1110
- Frais juridiques
  - Retour refusé, 38/1060
- Garde conjointe ou partagée, 2/98
- Maladie du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/779
- Résidence habituelle de l’enfant
  - Retour refusé, 5/279
- Canada – Colombie-Britannique, Préambule/27**
- Communication entre juges, 8/328
- Danger physique ou psychique
  - Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/824
- Issue de la procédure de garde
  - Retour ordonné, 21 par. 2/830
- Défense d’intégration (demande)
  - Retour refusé, 20 al. 2/466, 474, 478
- Déménagement à l’étranger
  - Résidence habituelle de l’enfant, 5/271, 277
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
  - Résidence habituelle de l’enfant, 5/259
- Droit applicable, 2/66
- Droit de garde
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
  - Retour ordonné, 21 par. 2/816
- État désigné, 41/1110-1111
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/496
- Garde conjointe ou partagée, 2/99
- Intégration de l’enfant
  - Retour refusé, 20 al. 2/427, 483
- Interdiction de sortie, 2/117
- Maladie de l’enfant liée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/631, 636
- Opposition de l’enfant à son retour
  - Retour ordonné, 22 par. 1/866, 872, 896

- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/213, 244, 259, 271
  - Retour refusé, 5/277
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/406
- Retour immédiat de l'enfant
- Lieu du retour, 20 al. 1/376
  - Parent visé, 20 al. 1/380
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/656
  - Retour refusé, 21 par. 2/671
- Statut précaire d'immigration
- Retour refusé, 21 par. 2/691
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/722-723, 731-732
- Canada – Île-du-Prince-Édouard,**  
Préambule/27  
État désigné, 41/1110
- Canada – Manitoba,**  
Préambule/15, 23, 26-27, 29  
Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1093  
Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/76
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/977
- État désigné, 41/1110  
Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1057
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/634
- Objet de la *Convention*, 1/40  
Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201
- Retour immédiat de l'enfant
- Moment du retour, 20 al. 1/369
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/702
- Canada – Nouveau-Brunswick,**  
Préambule/26  
Droit applicable, 2/66  
Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/76
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982
- État désigné, 41/1110  
Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201
- Canada – Nouvelle-Écosse,**  
Préambule/18, 26  
Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/469
- Droit de garde
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980
- État désigné, 41/1110  
Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/417, 442
- Intégration du parent
- Retour ordonné, 20 al. 2/448
- Objet de la *Convention*, 1/43

- Opposition de l'enfant à son retour
  - Retour ordonné, 22 par. 1/882
- Canada – Ontario**, Préambule/19, 27
  - Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
    - Retour ordonné, 21 par. 2/694
  - Acquiescement au déplacement
    - Retour ordonné, 21 par. 1/555
  - Application de la *Loi*, 43/1116
  - Consentement au déplacement
    - Retour ordonné, 21 par. 1/518
  - Défense d'intégration (demande)
    - Retour ordonné, 20 al. 2/463
  - Demande d'assistance
    - Documents, 15/350
  - Déménagement à l'étranger
    - Résidence habituelle de l'enfant, 5/267, 272
  - Déplacement illicite
    - Attestation, 29/1005, 1010, 1013-1015
    - Procédure de garde introduite
      - Retour ordonné, 4/188
  - Droit applicable, 2/64
  - Droit de garde
    - Attribution de plein droit, 2/74, 76
    - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1021
    - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982
    - Titulaires autres que les parents, 2/137, 138, 140
  - Droit de visite
    - Demande, 31/1029-1030, 1034-1035
  - Droit étranger, 28/998
  - Droits et libertés de la personne
    - Retour ordonné, 22 par. 2/938, 942
    - Retour refusé, 22 par. 2/953, 969
  - Enfant avec plusieurs résidences habituelles
    - Retour refusé, 5/292
  - État désigné, 41/1106, 1110, 1112
  - Exercice effectif de la garde
    - Retour refusé, 21 par. 1/504
  - Frais
    - D'avocat, 39/1083
    - De déplacement, 39/1088
  - Frais juridiques
    - Retour refusé, 38/1059, 1061
  - Garde au parent victime
    - Ordonnance postérieure au déplacement
      - Retour refusé, 3/174
  - Garde conjointe ou partagée, 2/100
  - Inaptitude du parent victime
    - Retour refusé, 21 par. 2/799
  - Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
    - Retour ordonné, 22 par. 2/959
    - Retour refusé, 22 par. 2/961
  - Interdiction de sortie, 2/130, 131
  - Mauvais traitement
    - Retour refusé, 21 par. 2/627

- Menaces et craintes psychologiques
- Retour ordonné, 21 par. 2/770
- Objet de la *Convention*, 1/43, 46
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/854
  - Retour refusé, 22 par. 1/926
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/676
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/200, 210, 241, 244, 267, 272, 293
  - Retour refusé, 5/254
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/406, 410 ; 22 par. 2/938
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/987
  - Préséance de la demande, 19/360, 362
  - Requête, 18/355
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/805
- Séparation de la fratrie
- Retour refusé, 21 par. 2/712
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/756
- Statut précaire d'immigration
- Retour ordonné, 21 par. 2/685, 687
  - Retour refusé, 21 par. 2/692-693
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/726, 732, 738
  - Retour refusé, 21 par. 2/741, 748-749
- Canada – Québec,**  
Préambule/23-27
- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/596
  - Retour refusé, 21 par. 2/605
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour ordonné, 21 par. 2/694
  - Retour refusé, 21 par. 2/698
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/543
  - Retour refusé, 21 par. 1/572
- Aide juridique, 37/1045
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour ordonné, 21 par. 2/781
  - Retour refusé, 21 par. 2/786
- Autorité centrale, 6/305
- Devoirs, 8/314
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1090
- Caution non requise, 35/1042
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/298
- Communication entre juges, 8/325
- Condamnation aux frais, 39/1065

- Capacité de payer du parent, 39/1069
- Retour refusé, 39/1067-1068
- Consentement au déplacement, 2/105, 106, 108
  - Retour ordonné, 21 par. 1/506
  - Retour refusé, 21 par. 1/532
- Cour supérieure, 6/305
  - Interdiction de se prononcer sur la garde, 25/974
- Culture (danger), v. Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Danger physique ou psychique
  - Délais des procédures
    - Retour refusé, 21 par. 2/825
  - Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/829, 832
    - Retour refusé, 21 par. 2/831
- Défense d'intégration (demande)
  - Retour ordonné, 20 al. 2/452, 463, 469
  - Retour refusé, 20 al. 2/457, 465, 472, 477
- Demande d'assistance, 13/345
  - Documents, 14/347 ; 15/349
  - Sans fondement, 16/351
- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/263, 274
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/255
- Déplacement illicite
  - Attestation, 29/1001
  - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/179, 180
  - Procédure de garde introduite, 4/185
    - Retour ordonné, 4/185
    - Retour refusé, 4/190, 193
  - Retour ordonné, 3/152 ; 4/185
  - Retour refusé, 3/162
- Déplacement licite
  - Résidence habituelle de l'enfant, 3/175
- Directeur de la protection de la jeunesse
  - Mesure d'urgence, 11/340
- Drogue, v. Alcool, drogue et toxicomanie
- Droit applicable, 2/58, 65
- Droit de garde
  - Attribution de plein droit, 2/69
  - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1017
  - Interprétation, 2/53, 114
  - Titulaires autres que les parents, 2/136
- Droit de visite, 2/143
  - Demande, 31/1023
  - Protection, 32/1036
- Droit étranger, 28/995
- Droits et libertés, 22 par. 2/935
  - Retour ordonné, 22 par. 2/937
  - Retour refusé, 22 par. 2/950
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
  - Retour ordonné, 21 par. 2/814



- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
- Retour ordonné, 5/291
- Enfant sans résidence habituelle
- Retour ordonné, 5/289
- Entente avec un État désigné, 40/1100
- État désigné, 41/1103-1105, 1110
- État non-désigné, 41/1106
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/488
  - Retour refusé, 21 par. 1/501
- Frais
- D’avocat, 39/1079
  - De localisation de l’enfant, 39/1096
  - De déplacement, 39/1085
  - De transport de la personne qui accompagne l’enfant, 39/1095
  - D’expert, 39/1099
  - D’hébergement, 39/1089
  - D’interurbains, 39/1097
  - Généraux, 39/1074
  - Judiciaires selon la taxation, 39/1077
- Garde au parent rapteur ou autorisation de déménager l’enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182
- Inaptitude du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/789
  - Retour refusé, 21 par. 2/796
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour ordonné, 22 par. 2/954
- Intégration de l’enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/415, 433, 441, 480
  - Retour refusé, 20 al. 2/423, 435, 438, 444, 481
- Intégration du parent
- Retour refusé, 20 al. 2/450
- Interdiction de sortie, 2/114, 119
- Localisation de l’enfant
- Mandat, 10/335
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour ordonné, 21 par. 2/810
  - Retour refusé, 21 par. 2/812
- Maladie de l’enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/631
  - Retour refusé, 21 par. 2/639
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/774
  - Retour refusé, 21 par. 2/780
- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/620
  - Retour refusé, 21 par. 2/627
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour ordonné, 21 par. 2/767
  - Retour refusé, 21 par. 2/770
- Milieu inadéquat, v. Logement ou milieu inadéquat
- Ministre de la Justice, 6/305
- Collaboration, 7/308
  - Devoirs, 8/311
- Objet de la Loi, 1/32
- Opportunités (danger), v. Éducation, culture, religion et opportunités (danger)

- Opposition de l'enfant à son retour
  - Retour ordonné, 22 par. 1/838, 850, 862, 876, 888
  - Retour refusé, 22 par. 1/846, 855, 903
- Ordonnance antérieure au déplacement
  - Garde conjointe ou partagée, 2/95
  - Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100
- Patria potestas*, 2/92
- Perte de revenus d'emploi, 39/1097
- Procureur général du Québec
  - Intervention, 8/320
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
  - Retour ordonné, 21 par. 2/673
- Religion (danger), v. Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour ordonné, 5/197, 206, 222, 238, 255, 263, 293, 298
  - Retour refusé, 5/202, 214, 230, 245, 274
- Retard de la Cour, 27/992
- Retour de l'enfant
  - Exceptions, 20 al. 2/400 ; 22 par. 2/935
- Retour forcé de l'enfant
  - Existence d'un jugement de garde, 26/986
- Préséance d'une demande, 19/356
- Requête, 18/354
- Retour immédiat de l'enfant
  - Lieu du retour, 20 al. 1/374
  - Moment du retour, 20 al. 1/368
  - Moyen de retour, 20 al. 1/382
  - Parent visé, 20 al. 1/377
  - Suspension de l'exécution provisoire de la décision, 20 al. 1/389
    - Accueillie, 20 al. 1/395
    - Refusée, 20 al. 1/390
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
  - Retour ordonné, 21 par. 2/644
  - Retour refusé, 21 par. 2/660
- Séparation de la fratrie
  - Retour ordonné, 21 par. 2/700
  - Retour refusé, 21 par. 2/707
- Service de détective, 39/1098
- Situation financière
  - Retour ordonné, 21 par. 2/751
  - Retour refusé, 21 par. 2/761
- Statut précaire d'immigration
  - Retour ordonné, 21 par. 2/682
  - Retour refusé, 21 par. 2/690
- Toxicomanie, v. Alcool, drogue et toxicomanie
- Violence conjugale
  - Retour ordonné, 21 par. 2/713
  - Retour refusé, 21 par. 2/738
- Violence physique
  - Retour ordonné, 21 par. 2/620
  - Retour refusé, 21 par. 2/627

**Canada – Saskatchewan,**

Préambule/26

Alcool, drogue et toxicomanie

– Retour ordonné, 21 par. 2/784

Droits et libertés de la personne

– Retour ordonné, 22 par. 2/946

État désigné, 41/1110

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*

– Retour ordonné, 22 par. 2/959

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

– Retour ordonné, 21 par. 2/679

**Canada – Terre-Neuve et****Labrador,** Préambule/27

Alcool, drogue et toxicomanie

– Retour ordonné, 21 par. 2/784

Défense d'intégration (demande)

– Retour refusé, 20 al. 2/461

État désigné, 41/1110

Violence conjugale

– Retour ordonné, 21 par. 2/733

**Canada – Territoires du****Nord-ouest**

Acquiescement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/566

Consentement au déplacement,  
2/111

État désigné, 41/1110

**Canada – Yukon**

État désigné, 41/1110

**Caution non requise,** 35/1041**Chili**

Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)

– Résidence habituelle de l'enfant, 5/260

Droit de garde

– Preuve, 2/68

Exercice effectif de la garde

– Retour refusé, 21 par. 1/502

Interdiction de sortie, 2/119

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour ordonné, 5/226,  
244-245, 260

Situation financière

– Retour ordonné, 21 par. 2/757

**Chine**

Inaptitude du parent victime

– Retour ordonné, 21 par. 2/793

**Chine – Hong Kong**

Abus sexuel

– Retour refusé, 21 par. 2/610

Défense d'intégration (demande)

– Retour refusé, 20 al. 2/475, 479

Déménagement à l'étranger

– Résidence habituelle de l'enfant, 5/277

Droit de garde

– Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980

– Preuve, 2/68

- Intégration de l'enfant  
– Retour refusé, 20 al. 2/430, 446, 485
- Maladie de l'enfant liée au retour  
– Retour ordonné, 21 par. 2/636
- Non-retour anticipé  
– Retour refusé, 3/170
- Objet de la *Convention*, 1/46
- Opposition de l'enfant à son retour  
– Retour ordonné, 22 par. 1/854, 872
- Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour refusé, 5/219, 252, 277
- Retour forcé de l'enfant  
– Préséance de la demande, 19/363
- Statut précaire d'immigration  
– Retour refusé, 21 par. 2/691
- Chypre**
- Acquiescement au déplacement  
– Retour ordonné, 21 par. 1/559
- Droits et libertés de la personne  
– Retour ordonné, 22 par. 2/945
- Séparation de la fratrie  
– Retour ordonné, 21 par. 2/704
- Colombie**
- Autorité centrale  
– Devoirs, 8/318
- Droits et libertés de la personne  
– Retour ordonné, 22 par. 2/947
- Opposition de l'enfant à son retour  
– Retour ordonné, 22 par. 1/896
- Retour vers une zone de conflit  
– Retour ordonné, 21 par. 2/806
- Communication entre juges**, 8/325
- Confidentialité**
- Localisation de l'enfant, 9/333
- Conflit de loyauté**
- Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/876
- Conjoints de fait**
- Droit de garde, 2/79
- Consentement au déplacement**
- 2/104 ; 20 al. 2/400
- Circonstances du départ, 21 par. 1/506, 513, 518
- Entente, 21 par. 1/508
- Forme, 21 par. 1/516
- Implicite et explicite, 21 par. 1/532
- Interprétation, 21 par. 1/506, 518, 555
- Preuve, 21 par. 1/506, 507
- Principes, 21 par. 1/519-520
- Retour ordonné, 21 par. 1/506
- Retour refusé, 21 par. 1/532
- Retrait, 21 par. 1/514
- Séjour temporaire, 21 par. 1/519
- Voir aussi* **Vacances**
- Convention**
- Inconstitutionnalité, 22 par. 2/954
- Interprétation, Préambule/28

- Mise en œuvre, Préambule/23  
 Objet, Préambule/24 ; 1/32 ; 2/122  
 Rapport explicatif Perez-Vera, Préambule/28  
 Ratification, Préambule/23, 25
- Costa Rica**  
 État non-désigné, 41/1107
- Côte d’Ivoire**  
 État non-désigné, 41/1107
- Cour européenne des droits de l’homme**  
 Autorité centrale  
 – Devoirs, 8/320  
 Danger physique ou psychique  
 – Délais des procédures  
     • Retour ordonné, 21 par. 2/824  
 – Issue de la procédure de garde  
     • Retour ordonné, 21 par. 2/835  
 Déplacement illicite  
 – Attestation, 29/1015  
 Droit de garde, 2/91  
 – Attribution de plein droit, 2/79  
 – Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/984  
 Droit de visite  
 – Demande, 31/1035  
 Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*  
 – Retour refusé, 22 par. 2/963-966
- Retour forcé de l’enfant  
 – Préséance de la demande, 19/366  
 Retour immédiat de l’enfant  
 – Exécution de la décision, 20 al. 1/387  
 Séparation d’avec le « *primary caretaker* »  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/660
- Cour supérieure**  
 Appréciation des circonstances, 23/970  
 Attestation, 29/1000  
 Autorité judiciaire compétente, 6/305, 306  
 Compétence, 33/1037  
 Condamnation aux frais, 39/1063  
 Documents, 34/1039  
 Droit étranger, 28/994  
 Intégration de l’enfant au nouveau milieu, 20 al. 2/413  
 Interdiction de se prononcer sur la garde, 25/974  
 Localisation de l’enfant, 9/333 ; 10/335  
 Mesure d’urgence, 11/340  
 Opposition de l’enfant à son retour, 22 par. 1/837  
 Retard, 27/991  
 Retour contraire aux droits et libertés de la personne, 22 par. 2/935  
 Retour forcé de l’enfant  
 – Existence d’un jugement de garde, 26/985

- Requête, 18/354
- Suspension de la procédure, 24/973
- Retour immédiat de l'enfant
  - Moment du retour, 20 al. 1/367
- Crainte psychologique**
  - Retour ordonné, 21 par. 2/767
  - Retour refusé, 21 par. 2/770
- Croatie**
  - Opposition de l'enfant à son retour
    - Retour refusé, 22 par. 1/916-917
  - Séparation de la fratrie
    - Retour refusé, 21 par. 2/708
- Cuba**
  - État non-désigné, 41/1107
- Culture**
  - Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814
- D –**
- Danemark**
  - Acquiescement au déplacement
    - Retour ordonné, 21 par. 1/556
    - Retour refusé, 21 par. 1/577
  - Autorité centrale
    - Devoirs, 8/316
  - Consentement au déplacement, 2/108
    - Retour ordonné, 21 par. 1/518
  - Défense d'intégration (demande)
    - Retour ordonné, 20 al. 2/460-461
  - Déménagement à l'étranger
    - Résidence habituelle de l'enfant, 5/268
  - Déplacement illicite
    - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/181
  - Déplacement licite
    - Résidence habituelle de l'enfant, 3/178
  - Droit de garde
    - Attribution de plein droit, 2/74
    - Titulaires autres que les parents, 2/134
  - Garde conjointe ou partagée, 2/99
  - Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
  - Intégration de l'enfant
    - Retour ordonné, 20 al. 2/443
  - Maladie de l'enfant liée au retour
    - Retour ordonné, 21 par. 2/632
  - Maladie du parent victime
    - Retour ordonné, 21 par. 2/776
  - Opposition de l'enfant à son retour
    - Retour refusé, 22 par. 1/919-921
  - Résidence habituelle de l'enfant
    - Retour ordonné, 5/223, 268
    - Retour refusé, 5/218, 232, 237
  - Retour vers une zone de conflit
    - Retour ordonné, 21 par. 2/801

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/648
- Retour refusé, 21 par. 2/668

**Danger physique ou psychique**

Abus sexuel, 21 par. 2/596, 717

Alcool, drogue et toxicomanie,  
21 par. 2/781

Délais des procédures, 21 par.  
2/822

Éducation, culture, religion et  
opportunités, 21 par. 2/814

Logement ou milieu inadéquat,  
21 par. 2/810

Mauvais traitement, 21 par. 2/620

Menaces et craintes psychologi-  
ques, 21 par. 2/767

Motifs relatifs

- À la famille, 21 par. 2/644
- À l'enfant, 21 par. 2/596
- À l'environnement au retour,  
21 par. 2/800
- Au parent ravisseur, 21 par.  
2/644

Parent ravisseur

- Accusations criminelles ou  
sanctions, 21 par. 2/694
- Garde présumée, 21 par. 2/829
- Refus ou impossibilité de  
retourner avec l'enfant, 21  
par. 2/673

Parent victime

- Garde présumée, 21 par. 2/832
- Inaptitude, 21 par. 2/789

- Maladie physique ou mentale,  
21 par. 2/774

Problèmes de santé et de stress  
liés au retour, 21 par. 2/631

Retour de l'enfant, 20 al. 2/401 ;  
21 par. 2/593

Retour ordonné, 21 par. 2/596,  
620, 631, 644, 673, 682, 694,  
700, 713, 751, 767, 774, 781,  
789, 800, 810, 814, 822, 829,  
832

Retour refusé, 21 par. 2/605, 627,  
639, 660, 681, 690, 698, 707,  
738, 761, 770, 780, 786, 796,  
807, 812, 820, 825, 831, 836

Séparation

- D'avec le « *primary careta-  
ker* », 21 par. 2/644, 832
- De la fratrie, 21 par. 2/700

Situation financière, 21 par.  
2/751

Statut précaire d'immigration, 21  
par. 2/682

Violence

- Conjugale, 21 par. 2/713
- Physique, 21 par. 2/620

Zone de conflit, 21 par. 2/800

**Défense d'intégration**

Délai d'un an, 20 al. 2/452

- Début lorsque l'enfant est loca-  
lisé (*equitable tolling*), 20  
al. 2/476

Demande reçue par l'Autorité  
centrale, 20 al. 2/460

Inaction du parent victime, 20  
al. 2/463

Requête

- Introduction, 20 al. 2/460
- Retour ordonné, 20 al. 2/452, 460, 463, 469, 476
- Retour refusé, 20 al. 2/457, 461, 465, 472, 477
- Temps écoulé depuis le déplacement ou le non-retour, 20 al. 2/469

*Voir aussi* **Intégration de l'enfant**

**Délai**

- Danger physique ou psychique
- Délais de procédure, 21 par. 2/822
- Défense d'intégration
- Délai d'un an, 20 al. 2/452
  - Début lorsque l'enfant est localisé (*equitable tolling*), 20 al. 2/476
- Retard de la Cour, 27/991

**Demande d'assistance**, 13/345

- Documents, 14/347 ; 15/349
- Langue, 14/348
- Sans fondement, 16/351
- Transmission, 17/353

**Déménagement**

- À l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263
- Pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255

**Déplacement**

- Acquiescement, 21 par. 1/521, 555
- Retour ordonné, 21 par. 1/543
- Retour refusé, 21 par. 1/572
- Consentement, 20 al. 2/400 ; 21 par. 1/506
- Retour ordonné, 21 par. 1/506
- Retour refusé, 21 par. 1/532
- Demande d'assistance, 13/345
- Garde au parent rapteur ou autorisation de déménager l'enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182

*Voir aussi* **Retour de l'enfant**

**Déplacement illicite**

- Application de la *Loi*, 43/1114
- Attestation, 29/1000
- Droit étranger, 28/994
- Effets nuisibles sur l'enfant, Préambule/11
- Garde exclusive au parent rapteur, 3/179
- Interprétation, 3/151
- Objectif de la *Loi*, 1/35
- Procédure de garde introduite, 4/185
- Retour ordonné, 4/185
- Retour refusé, 4/190
- Retour ordonné, 3/152 ; 4/185
- Retour refusé, 3/162 ; 4/190



- Déplacement licite**  
 Résidence habituelle de l'enfant, 3/175
- Directeur de la protection de la jeunesse**  
 Demande d'assistance, 13/345  
 Mauvais traitement, 21 par. 2/620  
 Mesures d'urgence, 11/340  
 Responsabilités, 10/335 ; 11/340  
 Retour forcé de l'enfant  
 – Requête, 18/354
- Domicile**  
 Et résidence habituelle de l'enfant, 5/197, 205
- Double nationalité**  
*Voir* **Binationalité**
- Drogue**  
 Retour ordonné, 21 par. 2/781  
 Retour refusé, 21 par. 2/786
- Droit civil québécois**  
 Harmonisation avec les principes de la *Convention*, Préambule/23
- Droit d'accès**  
*Voir* **Droit de visite**
- Droit de garde**  
 Attribution, 1/36 ; 2/71 ; 3/151  
 – Conjoints de fait, 2/79  
 – De plein droit, 2/68  
 Demande d'assistance, 13/345
- Droit applicable, 2/57  
 Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1017  
 Exercice effectif, 21 par. 1/487  
 Fardeau de preuve, 2/67  
 Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/974  
 Interdiction de sortie, 2/114  
 Interprétation, 2(1)/49, 114  
 Limitation, 2/95  
 Ordonnance antérieure au déplacement, 2/95  
 – Garde conjointe ou partagée, 2/95  
 – Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100  
 Ordonnance de protection, 2/104  
*Patria potestas*, 2/92  
 Résidence habituelle de l'enfant, 2/53  
 Respect, 1/32  
 Retour ordonné, 2/53  
 Titulaires autres que les parents  
 – Autres membres de la famille, 2/133  
 – Services sociaux, 2/134  
 – Tribunal, 2/136  
 Violation  
 – Autorité compétente, 33/1037  
 – Retour de l'enfant au lieu de résidence habituelle, 1/32
- Voir aussi* **Droit de visite**
- Droit de véto**, 2/114, 118, 120, 121, 129  
 Droit de visite, 2/144

## DROIT DE VÉTO

---

Retour ordonné, 2/114

*Voir aussi* **Interdiction de sortie**

### **Droit de visite**, 2/142

Assistance de l'autorité centrale,  
12/342

Demande, 31/1022

Droit de veto, 2/144

Exercice paisible, 12/342

Interprétation, 2(2)/49, 124, 125,  
129

Protection, 32/1036

Respect, 1/32

Violation

– Autorité compétente, 33/1037

### **Droit étranger**, 28/994

### **Droit international privé**

Droit de la résidence habituelle  
de l'enfant, 2/57, 60

### **Droits et libertés de la personne**

Autres lois, 22 par. 2/967

Exception au retour, 22 par.  
2/935, 937

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de  
la *Convention*, 22 par. 2/954

Retour ordonné, 22 par. 2/937,  
954, 967

Retour refusé, 22 par. 2/950, 961,  
968

– E –

### **Éducation**

Danger pour l'enfant, 21 par.  
2/814

### **Éducation à l'étranger**

Résidence habituelle de l'enfant,  
5/293

### **Émirats arabes unis**

Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour refusé, 5/204

### **Enfant**

Avis, Préambule/14

Développement psychique et  
moral, 1/35

Droits et libertés, 22 par. 2/935

Intégration au nouveau milieu, 20  
al. 2/413

Localisation, 9/333

Présence de ses parents dans sa  
vie, 1/35

*Voir aussi* **Âge de l'enfant, Maturité de l'enfant, Résidence habituelle de l'enfant, Opposition de l'enfant à son retour, Retour de l'enfant**

### **Enfant avec plusieurs résidences habituelles**

Retour ordonné, 5/291

Retour refusé, 5/292

### **Enfant caché**

Et intégration, 20 al. 2/441, 472,  
477

### **Enfant sans résidence habituelle**

Retour ordonné, 5/289

Retour refusé, 5/290

**Entente à l'amiable**

Déjudiciarisation du litige,  
Préambule/11

**Entente préalable**

Consentement au déplacement,  
21 par. 1/508

Intentions du parent, 2/116

Interdiction de sortie, 2/116

**Équateur**

Abus sexuel

– Retour ordonné, 21 par. 2/596

Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur

– Retour ordonné, 21 par. 2/694

Menaces et craintes psychologiques

– Retour ordonné, 21 par. 2/767

Retour immédiat de l'enfant

– Parent visé, 20 al. 1/377

– Suspension de l'exécution provisoire de la décision

• Refusée, 20 al. 1/392

**Equitable tolling**

Voir **Défense d'intégration** (délai d'un an)

**Espagne, Préambule/14**

Acquiescement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/550

– Retour refusé, 21 par. 1/581

Alcool, drogue et toxicomanie

– Retour ordonné, 21 par. 2/783

Autorité centrale

– Devoirs, 8/317

Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle,  
39/1092

Défense d'intégration (demande)

– Retour ordonné, 20 al. 2/454, 470

– Retour refusé, 20 al. 2/472

Déménagement à l'étranger

– Résidence habituelle de l'enfant, 5/270-271

Déplacement illicite

– Attestation, 29/1003

Droit applicable, 2/64, 66

Droit de garde

– Attribution, 2/82, 83

– Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1019

– Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/976, 982

– *Patria potestas*, 2/93, 95

Droit de visite, 2/145

Droit étranger, 28/998

Droits et libertés

– Retour refusé, 22 par. 2/952

Exercice effectif de la garde

– Retour ordonné, 21 par. 1/492, 496

Frais juridiques

– Retour ordonné, 38/1052

Inaptitude du parent victime

– Retour ordonné, 21 par. 2/795

Intégration de l'enfant

– Retour ordonné, 20 al. 2/419, 434

- Retour refusé, 20 al. 2/439
- Interdiction de sortie, 2/126
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/637
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/864-865, 881, 883, 885, 890
- Retour refusé, 22 par. 1/917-919
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/202, 210, 213, 270-271
- Retour forcé de l'enfant
- Préséance de la demande, 19/361
- Retour immédiat de l'enfant
- Exécution de la décision, 20 al. 1/385
- Moment du retour, 20 al. 1/370-371
- Parent visé, 20 al. 1/380
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour refusé, 21 par. 2/668-671

#### **Estonie**

- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/277
- Droit de garde
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/978
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/216, 246, 277

#### **État désigné**

- Autorité judiciaire, 33/1037
- Décret, 41/1102
- Entente avec le Québec, 40/1100
- Interprétation, 2(3)/49

#### **État non-désigné, 41/1103, 1106**

#### **États signataires de la Convention**

- Autorité centrale, 6/305
- Communication entre juges, 8/325
- Coopération, Préambule/8 ; 7/308

#### **États-Unis, Préambule/19, 29**

- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/596-598, 600-603
- Retour refusé, 21 par. 2/610-618
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour ordonné, 21 par. 2/694-697
- Retour refusé, 21 par. 2/700
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/548, 552, 556-558, 563-564, 566-568, 570-572
- Retour refusé, 21 par. 1/588-589
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour ordonné, 21 par. 2/785
- Retour refusé, 21 par. 2/787
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Légalisation non requise, 36/1043

- Autorité centrale
- Collaboration, 7/308
  - Devoirs, 8/318-319
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1092, 1094
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/300
- Communication entre juges, 8/326
- Condamnation aux frais
- Capacité de payer du parent, 39/1073
  - Retour refusé, 39/1068
- Consentement au déplacement, 2/105, 106, 111
- Retour ordonné, 21 par. 1/506-507, 514, 517-518, 523-524
  - Retour refusé, 21 par. 1/536, 539-540
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/824
    - Retour refusé, 21 par. 2/825-828
  - Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/829-830, 835-836
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/454, 463, 470-471, 476-477
  - Retour refusé, 20 al. 2/458-459, 475-476, 479
- Demande d'assistance, 13/345
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/266, 268-272, 278-281
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/259-262
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1004-1006, 1008-1011
  - Procédure de garde introduite
    - Retour refusé, 4/193
  - Retour ordonné, 3/157, 3/162
  - Retour refusé, 3/163, 167
- Déplacement licite
- Résidence habituelle de l'enfant, 3/177, 179
- Directeur de la protection de la jeunesse
- Mesure d'urgence, 11/341
- Documents, 34/1040
- Droit applicable, 2/60-61, 64, 67
- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/70, 74, 77
  - Fardeau de preuve, 2/68
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/977, 980-981, 983
  - Interprétation, 2/55
  - *Patria potestas*, 2/93, 94
  - Titulaires autres que les parents, 2/135, 138
  - Violation, 33/1038

- Droit de visite, 2/144, 145, 147
  - Demande, 31/1024-1028, 1030-1031, 1033-1034
  - Violation, 33/1038
- Droit étranger, 28/997-998
- Droits et libertés de la personne
  - Retour ordonné, 22 par. 2/940, 942, 944-948
  - Retour refusé, 22 par. 2/953
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
  - Retour ordonné, 21 par. 2/816
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
  - Retour refusé, 5/292-293
- Enfant sans résidence habituelle, 5/289
- État désigné, 41/1103-1105
- État non-désigné, 41/1108
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/492-494, 496-498
  - Retour refusé, 21 par. 1/502, 504-505
- Famille militaire
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/301
- Frais
  - D'avocat, 39/1082-1084
  - De transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1095
  - Généraux, 39/1075-1076
  - Judiciaires selon la taxation, 39/1078
- Frais juridiques
  - Retour ordonné, 38/1053, 1057
- Retour refusé, 38/1058
- Garde au parent victime
  - Ordonnance postérieure au déplacement
    - Retour refusé, 3/173
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102
- Inaptitude du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/794-795
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
  - Retour ordonné, 22 par. 2/957, 959-960
  - Retour refusé, 22 par. 2/961, 965-966
- Intégration de l'enfant
  - Retour ordonné, 20 al. 2/419, 435, 437, 442
  - Retour refusé, 20 al. 2/426, 430-431, 440
- Intégration du parent
  - Retour refusé, 20 al. 2/452, 482
- Interdiction de sortie, 2/114, 117, 119, 122, 130
- Logement ou milieu inadéquat
  - Retour ordonné, 21 par. 2/810-812
- Maladie de l'enfant liée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/634-635, 637
  - Retour refusé, 21 par. 2/639-640
- Maladie du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/779-780

- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/626
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour refusé, 21 par. 2/773-774
- Moyens de défense
- Appréciation de la Cour, 23/971
- Non-retour anticipé
- Retour refusé, 3/170
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/286-287
- Objet de la *Convention*, 1/44
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/843, 845, 854, 867, 872-874, 880, 883, 885, 888, 891-892, 894-897, 900-901
  - Retour refusé, 22 par. 1/857, 908, 910-913, 923, 927, 931, 933
- Procureur général du Québec
- Intervention, 8/320-321
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/673-674, 679, 681
  - Retour refusé, 21 par. 2/681-682
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/200, 211, 222-223, 225, 227, 242-245, 259-260, 266, 268-272, 293, 301-302
  - Retour refusé, 5/203, 205, 216-218, 220, 232, 234-235, 245-246, 248-250, 252-253, 260-262, 278-281, 286-287, 295, 300, 303-304
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/406, 410
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/988-989
  - Préséance de la demande, 19/361
- Retour immédiat de l'enfant
- Exécution de la décision, 20 al. 1/384-385
  - Moment du retour, 20 al. 1/371
  - Parent visé, 20 al. 1/380
  - Suspension de l'exécution provisoire de la décision
    - Accueillie, 20 al. 1/395, 397
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/801, 806
  - Retour refusé, 21 par. 2/809
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/647, 650-652, 655-657, 659-660
  - Retour refusé, 21 par. 2/660-661, 665, 667, 671-672
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/702-703
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/751, 756-757, 759
  - Retour refusé, 21 par. 2/766

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/682-687, 689
- Retour refusé, 21 par. 2/692-693

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/714-715, 726-727, 733-735
- Retour refusé, 21 par. 2/741-746, 749-750

**États-Unis – Arizona**

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/760

**États-Unis – Arkansas**

Interdiction de sortie, 2/129

**États-Unis – Californie**

Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur

- Retour ordonné, 21 par. 2/696

Acquiescement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/558

Autorité centrale

- Collaboration, 7/309

Communication entre juges, 8/325, 329

Consentement au déplacement, 2/111

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/455-456

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263, 265, 277

Déplacement illicite

- Retour ordonné, 3/154

Déplacement licite

- Résidence habituelle de l'enfant, 3/177

Droit applicable, 2/59, 62

Droit de garde

- Attribution de plein droit, 2/69, 76, 78
- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1018
- *Patria potestas*, 2/94

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/945-946

Éducation, culture, religion et opportunités (danger)

- Retour ordonné, 21 par. 2/818

Enfant sans résidence habituelle

- Retour ordonné, 5/289

Exercice effectif de la garde

- Retour ordonné, 21 par. 1/496

Garde au parent victime

- Ordonnance postérieure au déplacement
  - Retour refusé, 3/173- 175

Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102

Inaptitude du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/789-790

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/434
- Retour refusé, 20 al. 2/447

Logement ou milieu inadéquat

- Retour ordonné, 21 par. 2/810



Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/638

Non-retour anticipé

- Retour ordonné, 3/168

Nouveau-né

- Résidence habituelle, 5/288

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/911-912

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/674, 679-680

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/197, 208, 210, 239, 241, 263, 265
- Retour refusé, 5/219, 220, 236, 255, 277, 288

Retard de la Cour, 27/992-993

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/401

Retour immédiat de l'enfant

- Lieu du retour, 20 al. 1/374
- Suspension de l'exécution provisoire de la décision
  - Refusée, 20 al. 1/393-394

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/646-647

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/756-757

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/683, 685-686

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/714-715
- Retour refusé, 21 par. 2/741-743

#### États-Unis – Caroline du Nord

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263-264

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/206, 240, 263-264

Retour ordonné, 3/157

#### États-Unis – Colorado

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/280

Déplacement illicite

- Attestation, 29/1009

Droit de garde

- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/983

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour refusé, 5/253, 280

Violence conjugale

- Retour refusé, 21 par. 2/745-746

#### États-Unis – Connecticut

Acquiescement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/548

## ÉTATS-UNIS – CONNECTICUT

---

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263

Enfant avec plusieurs résidences habituelles

- Retour ordonné, 5/291

Résidence habituelle des enfants

- Retour ordonné, 5/222, 263

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/685

### États-Unis – Floride, Préambule/10

Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur

- Retour ordonné, 21 par. 2/696-697

Alcool, drogue et toxicomanie

- Retour ordonné, 21 par. 2/782

Consentement au déplacement, 2/105

- Retour ordonné, 21 par. 1/512, 526

Danger physique ou psychique

- Issue de la procédure de garde
  - Retour ordonné, 21 par. 2/832-833

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/460-461

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/265

Déplacement illicite

- Retour refusé, 3/166

Droit applicable, 2/58

Garde conjointe ou partagée, 2/100, 118

Inaptitude du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/796

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/444-445

Intégration du parent

- Retour ordonné, 20 al. 2/450

Interdiction de sortie, 2/118, 121, 122

Localisation de l'enfant

- Mandat, 10/337-338

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/208, 241, 265

- Retour refusé, 5/230-231

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/650

- Retour refusé, 21 par. 2/660-661

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/752

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/715-716, 719, 732-733

### États-Unis – Géorgie

Consentement au déplacement, 2/109

- Retour refusé, 21 par. 1/538

Déplacement illicite

- Retour ordonné, 3/153

Droit applicable, 2/63

**États-Unis – Hawaii**

- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/275
- Déplacement illicite
  - Retour ordonné, 3/153
  - Retour refusé, 3/164
- État désigné, 41/1105
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
- Logement ou milieu inadéquat
  - Retour refusé, 21 par. 2/812-813
- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour refusé, 5/275
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
  - Retour ordonné, 21 par. 2/644-646
  - Retour refusé, 21 par. 2/661-663
- Séparation de la fratrie
  - Retour ordonné, 21 par. 2/700
- Situation financière
  - Retour refusé, 21 par. 2/761-762
- Statut précaire d'immigration
  - Retour ordonné, 21 par. 2/683
  - Retour refusé, 21 par. 2/690-691

**États-Unis – Illinois**

- Déplacement illicite
  - Retour ordonné, 3/155
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/497

Résidence habituelle des enfants

- Retour ordonné, 5/222, 240
- Retour refusé, 5/247

**États-Unis – Indiana**

Droit de visite, 2/146

**États-Unis – Iowa**

- Défense d'intégration (demande)
  - Retour ordonné, 20 al. 2/469
- Intégration de l'enfant
  - Retour ordonné, 20 al. 2/418, 442
- Retour immédiat de l'enfant
  - Parent visé, 20 al. 1/377

**États-Unis – Maryland**

- Abus sexuel
  - Retour ordonné, 21 par. 2/596-597
- Déplacement illicite
  - Procédure de garde introduite, 4/185
    - Retour ordonné, 4/186
- Interdiction de sortie, 2/115

**États-Unis – Massachusetts**

- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/280
- Droit étranger, 28/995
- Droits et libertés
  - Retour refusé, 22 par. 2/953
- Exercice effectif de la garde
  - Retour refusé, 21 par. 1/501
- Non-retour anticipé
  - Retour refusé, 3/170

## ÉTATS-UNIS – MASSACHUSETTS

---

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour refusé, 5/253, 280

Situation financière

- Retour refusé, 21 par. 2/763

### États-Unis – Michigan

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/523, 529

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/456

Droit de garde

- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1021

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/680

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/657

### États-Unis – Minnesota

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/269

Droit de garde

- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020-1021

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 2/269

### États-Unis – Mississippi

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/272

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/272

### États-Unis – Missouri

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour refusé, 5/218, 234

### États-Unis – Montana

Garde conjointe ou partagée, 2/98

### États-Unis – Nebraska

Retour immédiat de l'enfant

- Lieu du retour, 20 al. 1/376

### États-Unis – Nevada

Communication entre juges, 8/328

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour refusé, 21 par. 2/671

### États-Unis – New Hampshire

Déplacement illicite

- Retour ordonné, 3/154

Droit de visite

- Demande, 31/1033-1034

Retour forcé de l'enfant

- Existence d'un jugement de garde, 26/986

### États-Unis – New Jersey

Consentement au déplacement

- Retour refusé, 21 par. 1/533

Danger physique ou psychique

- Issue de la procédure de garde
  - Retour refusé, 21 par. 2/831

- Droit applicable, 2/59
- Localisation de l'enfant
  - Mandat, 10/336

#### États-Unis – New York

- Consentement au déplacement
  - Retour ordonné, 21 par. 1/524
- Danger physique ou psychique
  - Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/836
- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/268, 276, 278
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/259
- Déplacement licite
  - Résidence habituelle de l'enfant, 3/176, 178
- Droit applicable, 2/61, 65
- Droit de garde
  - Attribution de plein droit, 2/71, 73, 78
  - Déclaration de paternité, 2/81
  - Titulaires autres que les parents, 2/140
- Droit de visite, 12/343
- État non-désigné, 41/1108
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/496
- Inaptitude du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/794

- Intégration du parent
    - Retour ordonné, 20 al. 2/449
  - Interdiction de sortie, 2/127, 131
  - Mauvais traitement
    - Retour refusé, 21 par. 2/627, 629-630
  - Nouveau-né
    - Résidence habituelle, 5/287
  - Procureur général du Québec
    - Intervention, 8/321-322
  - Résidence habituelle de l'enfant
    - Retour ordonné, 5/207, 224-225, 227-228, 242, 244, 259, 268, 293
    - Retour refusé, 5/276, 278, 287
  - Retour forcé de l'enfant
    - Existence d'un jugement de garde, 26/989
  - Retour immédiat de l'enfant
    - Lieu du retour, 20 al. 1/374
    - Moment du retour, 20 al. 1/369
    - Parent visé, 20 al. 1/380
  - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
    - Retour ordonné, 21 par. 2/652, 656-657
  - Statut précaire d'immigration
    - Retour refusé, 21 par. 2/693
  - Violence conjugale
    - Retour ordonné, 21 par. 2/732
- #### États-Unis – Ohio
- Défense d'intégration (demande)
    - Retour ordonné, 20 al. 2/470

## ÉTATS-UNIS – OHIO

---

Garde au parent raptEUR ou autorisation de déménager l'enfant

- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*

- Retour ordonné, 22 par. 2/957
- Préambule/19

### États-Unis – Oklahoma

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/911

Retour forcé de l'enfant

- Existence d'un jugement de garde, 26/988

### États-Unis – Oregon

Éducation, culture, religion et opportunités (danger)

- Retour ordonné, 21 par. 2/816

Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/103

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/406

### États-Unis – Pennsylvanie

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/946-947

Retour immédiat de l'enfant

- Moyen de retour, 20 al. 1/382

### États-Unis – Tennessee

Menaces et craintes psychologiques

- Retour ordonné, 21 par. 2/768

### États-Unis – Texas

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/461, 464

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/269

Droit de garde

- Attribution de plein droit, 2/69
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982

Droit étranger, 28/998

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/943-944

Exercice effectif de la garde

- Retour refusé, 21 par. 1/504-505

Famille militaire

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/302

Garde au parent raptEUR ou autorisation de déménager l'enfant

- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182

Inaptitude du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/796
- Retour refusé, 21 par. 2/799

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/481
- Retour refusé, 20 al. 2/436

Nouveau-né

- Résidence habituelle, 5/285

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/680

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/242, 245, 269, 285, 302

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/650-651, 659

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/689

#### États-Unis – Vermont

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/733-734

#### États-Unis – Virginie

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/410

#### États-Unis – Washington

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/461

#### États-Unis – Wisconsin

Abus sexuel

- Retour refusé, 21 par. 2/609-610

Droit applicable, 2/59

Droit étranger, 28/996

#### Exceptions à la Loi

Appréciation de la Cour, 23/970

Consentement au déplacement, 2/104

Droits et libertés (Québec), 22 par. 2/935

Objectif de la Loi, 1/35

Portée, Préambule/7

Preuve, Préambule/9, 11

*Voir aussi* **Retour de l'enfant**

#### Exercice effectif de la garde

Moyen de défense, 21 par. 1/487

Retour ordonné, 21 par. 1/488

Retour refusé, 21 par. 1/501

#### Expertise psychologique

Rôle du tribunal, Préambule/13

– F –

#### Famille

Danger physique ou psychique, 21 par. 2/644, 700

#### Famille militaire

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/301

- Retour refusé, 5/303

#### Fardeau de preuve

Droit de garde, 2/67

*Voir aussi* **Preuve**

#### Finlande

Abus sexuel

- Retour ordonné, 21 par. 2/597

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/519, 524

## FINLANDE

---

- Retour refusé, 21 par. 1/534
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/278
- Déplacement licite
- Résidence habituelle de l'enfant, 3/178
- Frais généraux, 39/1075
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1051, 1054, 1056
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/779
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/841, 865, 880, 885
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/235, 237, 248, 278

### Frais

- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1090
- Capacité de payer du parent, 39/1069
- Condamnation, 39/1063
- D'avocat, 39/1079
- De déplacement, 39/1085
- D'expert, 39/1099
- D'hébergement, 39/1089
- D'interurbains, 39/1097
- Extrajudiciaires, 39/1085
- Généraux, 39/1074

- Localisation de l'enfant, 39/1096
- Perte de revenus d'emploi, 39/1097
- Retour refusé, 39/1067
- Services de détective, 39/1098
- Transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1095

### Frais juridiques, 38/1047

- À l'autorité centrale, 38/1055, 1061
- Au gouvernement, 38/1055, 1061
- Au parent ravisseur, 38/1051, 1059
- Au parent victime, 38/1055, 1060
- Au tribunal, 38/1055, 1061
- Évaluation, 38/1057, 1061
- Gratuité, 38/1048, 1057
- Retour ordonné, 38/1048
- Retour refusé, 38/1057
- Selon la taxation, 39/1077
- Supportés par chacune des parties, 38/1050, 1058

### France

- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/597-600
- Retour refusé, 21 par. 2/605-606, 613-615
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/551, 558, 568
- Retour refusé, 21 par. 1/575, 578-580



- Aide juridique, 37/1045
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour ordonné, 21 par. 2/783-784
  - Retour refusé, 21 par. 2/787
- Autorité centrale
- Collaboration, 7/308-309
  - Devoirs, 8/316
- Communication entre juges, 8/327
- Consentement au déplacement, 2/105, 108
- Retour ordonné, 21 par. 1/515, 519, 527-529
  - Retour refusé, 21 par. 1/532, 536
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/822-823
    - Retour refusé, 21 par. 2/827
  - Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/834-836
    - Retour refusé, 21 par. 2/831-832
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/455
  - Retour refusé, 20 al. 2/458, 462, 465, 468, 474, 478
- Demande d'assistance sans fondement, 16/352
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/266-267, 270, 274, 278-280
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255-258, 262
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1001, 1012
  - Garde exclusive au parent rapté, 3/179
  - Procédure de garde introduite
    - Retour refusé, 4/191, 193
  - Retour ordonné, 3/158
  - Retour refusé, 3/164, 166-167
- Droit applicable, 2/58, 59, 61, 64, 66, 67
- Droit de garde
- Assignation territoriale, 2/95
  - Attribution de plein droit, 2/70, 72, 77
  - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1017-1019
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/978
  - Paternité établie moins d'un an après la naissance, 2/80
  - Reconnaissance de l'enfant par les deux parents, 2/80
  - Violation, 33/1038
- Droit de visite
- Demande, 31/1026
  - Violation, 33/1038
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/943, 948
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/817

- Retour refusé, 21 par. 2/820-821
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
  - Retour ordonné, 5/291
- Enfant né hors mariage, 2/79
- État désigné, 41/1105
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/494, 498
- Frais
  - D’avocat, 39/1083
  - D’hébergement, 39/1089
  - Extrajudiciaires, 39/1085
- Frais juridiques
  - Retour ordonné, 38/1051, 1053, 1055
  - Retour refusé, 38/1058, 1061
- Garde au parent rapté ou autorisation de déménager l’enfant
  - Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182
- Garde au parent victime
  - Ordonnance postérieure au déplacement
    - Retour refusé, 3/173
- Garde conjointe ou partagée, 2/98
- Garde exclusive en faveur de l’un des parents, 2/101, 104
- Inaptitude du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/793
  - Retour refusé, 21 par. 2/798-799
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
  - Retour refusé, 22 par. 2/965-966
- Intégration de l’enfant
  - Retour ordonné, 20 al. 2/441
  - Retour refusé, 20 al. 2/426-428, 431, 440
- Intégration du parent
  - Retour ordonné, 20 al. 2/449
  - Retour refusé, 20 al. 2/451
- Interdiction de sortie, 2/126, 130, 132
- Logement ou milieu inadéquat
  - Retour ordonné, 21 par. 2/810
  - Retour refusé, 21 par. 2/814
- Maladie de l’enfant liée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/632-633, 635
  - Retour refusé, 21 par. 2/640
- Maladie du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/774-775, 777-779
  - Retour refusé, 21 par. 2/781
- Mauvais traitement
  - Retour ordonné, 21 par. 2/622-623
  - Retour refusé, 21 par. 2/627, 629-630
- Médiation internationale, 8/331
- Menaces et craintes psychologiques
  - Retour ordonné, 21 par. 2/769
  - Retour refusé, 21 par. 2/772-774
- Non-retour anticipé
  - Retour refusé, 3/170

- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/284
- Objet de la *Convention*, 1/44
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/853, 863-866, 868, 875, 880, 883, 885, 889-892, 894, 897
  - Retour refusé, 22 par. 1/904-906, 909, 923, 932-933
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/199, 200, 210, 224, 226-229, 239, 255, 266-267, 270, 284
  - Retour refusé, 5/214, 220, 231, 248, 250-251, 255, 262, 274, 278-280, 295
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/403
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/989
  - Préséance de la demande, 19/358, 361
- Retour immédiat de l'enfant
- Moment du retour, 20 al. 1/368-369, 373
  - Parent visé, 20 al. 1/381
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/800, 802
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/651-652, 654, 658, 660
  - Retour refusé, 21 par. 2/665, 668
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/701
  - Retour refusé, 21 par. 2/707-708
- Service de détective, 39/1099
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/754
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/721-722, 727-728, 736-737
- Fratrie**
- Séparation
- Retour ordonné, 21 par. 2/700
  - Retour refusé, 21 par. 2/707
- Fraude**
- Changement de la résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/298
  - Retour refusé, 5/300
- G –
- Garde**
- Voir Droit de garde*
- Garde alternée**
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/293
- Garde conjointe ou partagée**
- Ordonnance antérieure au déplacement, 2/95

## **GARDE EXCLUSIVE EN FAVEUR DE L'UN DES PARENTS**

---

### **Garde exclusive en faveur de l'un des parents**

Ordonnance antérieure au déplacement, 2/100

### **Gazette officielle du Québec**

État désigné, 41/1102

Règlement, 42/1113

### **Gouvernement**

Frais juridiques

– Retour ordonné, 38/1055

– Retour refusé, 38/1061

### **Grands-parents**

Exercice effectif de la garde, 21 par. 1/490

Retour de l'enfant, 20 al. 1/378-379

Titulaires du droit de garde, 2/133

### **Grâce, Préambule/12**

Abus sexuel

– Retour refusé, 21 par. 2/616-617

Acquiescement au déplacement

– Retour refusé, 21 par. 1/574, 590

Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant

– Retour refusé, 5/300

Consentement au déplacement, 2/110

– Retour refusé, 21 par. 1/533

Droits et libertés de la personne

– Retour ordonné, 22 par. 2/942

État désigné, 41/1104

État non-désigné, 41/1109

Garde au parent rapté ou autorisation de déménager l'enfant

– Ordonnance postérieure au déplacement, 3/183

Inaptitude du parent victime

– Retour ordonné, 21 par. 2/795

Intégration de l'enfant

– Retour refusé, 20 al. 2/440

Interdiction de sortie, 2/126

Maladie de l'enfant liée au retour

– Retour refusé, 21 par. 2/641

Mauvais traitement

– Retour ordonné, 21 par. 2/621

Opposition de l'enfant à son retour

– Retour ordonné, 22 par. 1/864

– Retour refusé, 22 par. 1/907, 915

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour ordonné, 5/211

– Retour refusé, 5/220, 254, 297, 300

Retour forcé de l'enfant

– Existence d'un jugement de garde, 26/989

Retour immédiat de l'enfant

– Lieu du retour, 20 al. 1/375

– Parent visé, 20 al. 1/379

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

– Retour ordonné, 21 par. 2/656-657

– Retour refusé, 21 par. 2/672

Séparation de la fratrie

– Retour refusé, 21 par. 2/709

Situation financière

– Retour ordonné, 21 par. 2/760

– Retour refusé, 21 par. 2/766

Violence conjugale

– Retour ordonné, 21 par. 2/723

#### **Greffier de la Cour supérieure**

Localisation de l'enfant, 9/333

### **– H –**

#### **Hollande**

*Voir Pays-Bas*

#### **Hongrie**

Consentement au déplacement,  
2/105, 109

Danger physique ou psychique

– Issue de la procédure de garde  
• Retour ordonné, 21 par.  
2/834

Déplacement illicite

– Attestation, 29/1005-1006

– Garde exclusive au parent  
rapteur, 3/180

Droit applicable, 2/60, 65

Droit de garde

– Titulaires autres que les  
parents, 2/133, 135

Droit de visite

– Demande, 31/1026

Éducation, culture, religion et  
opportunités (danger)

– Retour ordonné, 21 par. 2/817

Garde exclusive en faveur de l'un  
des parents, 2/101

Opposition de l'enfant à son  
retour

– Retour ordonné, 22 par. 1/884

Violence conjugale

– Retour ordonné, 21 par. 2/728

### **– I –**

#### **Île Maurice**

Acquiescement au déplacement

– Retour refusé, 21 par. 1/587

Éducation, culture, religion et  
opportunités (danger)

– Retour ordonné, 21 par. 2/817

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour refusé, 5/251

#### **Immigration**

Statut précaire

– Retour ordonné, 21 par. 2/682

– Retour refusé, 21 par. 2/690

#### **Inaptitude du parent victime**

*Voir Parent victime* (inaptitude)

#### **Inconstitutionnalité de la Loi ou de la Convention**

Droits et libertés, 22 par. 2/954

**Inde**

- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/818
- Statut précaire d’immigration
- Retour ordonné, 21 par. 2/687

**Influence**

- Opposition de l’enfant à son retour, 22 par. 1/876

**Intégration de l’enfant**

- Âge de l’enfant, 20 al. 2/436
- Discrétion du tribunal, 20 al. 2/480
- Enfant caché, 20 al. 2/441, 472, 477
- Et adaptation, 20 al. 2/433
- Notion, 20 al. 2/399, 415, 423, 425
- Ordonnance de retour, 20 al. 2/413
- Retour ordonné, 20 al. 2/415, 433, 436, 441, 480
- Retour refusé, 20 al. 2/423, 435, 438, 444, 481
- Risque de danger physique ou psychique
- Délais des procédures, 21 par. 2/822

*Voir aussi* **Défense d’intégration**

**Intégration du parent**

- Retour ordonné, 20 al. 2/448
- Retour refusé, 20 al. 2/450

**Intention des parents**

- Et résidence habituelle de l’enfant, 5/222

**Interdépendance**, 20 al. 2/433

**Interdiction de sortie**

- Approche, 2/114
- Droit de garde
- Interprétation, 2/114
- Entente préalable, 2/116
- Retour ordonné, 2/114

**Intérêt de l’enfant**

- Adoption de la Loi, Préambule/5, 7, 13
- Détermination, Préambule/20
- Interprétation, Préambule/7, 12
- Présomption, Préambule/13
- Primauté, Préambule/7, 10, 11
- Retour à sa résidence habituelle, Préambule/8

**Iraq**

- Localisation de l’enfant
- Mandat, 10/338

**Irlande**, Préambule/16, 30

- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/598-599
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/552
- Retour refusé, 21 par. 1/578
- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/515

- Retour refusé, 21 par. 1/535
  - Défense d'intégration (demande)
    - Retour refusé, 20 al. 2/457, 465, 474
  - Déménagement à l'étranger
    - Résidence habituelle de l'enfant, 5/284
  - Déplacement illicite
    - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/181
    - Procédure de garde introduite
      - Retour ordonné, 4/187, 190
  - Documents, 34/1039
  - Droit de garde
    - Attribution, 2/81
    - Déclaration de paternité, 2/81
  - Droit de visite, 2/148
    - Demande, 31/1023
  - Droit étranger, 28/997
  - Droits et libertés de la personne
    - Retour ordonné, 22 par. 2/939, 948-949
  - Exercice effectif de la garde
    - Retour ordonné, 21 par. 1/495
  - Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
    - Retour ordonné, 22 par. 2/960
  - Intégration de l'enfant
    - Retour refusé, 20 al. 2/426, 439
  - Intégration du parent
    - Retour refusé, 20 al. 2/451
  - Objet de la *Convention*, 1/40
  - Opposition de l'enfant à son retour
    - Retour ordonné, 22 par. 1/897
  - Retour refusé, 22 par. 1/848, 859, 914, 921-922, 931-932, 934
  - Résidence habituelle de l'enfant
    - Retour ordonné, 5/213, 225, 228, 294
    - Retour refusé, 5/221, 247, 284
  - Retour forcé de l'enfant
    - Préséance de la demande, 19/358
  - Retour immédiat de l'enfant
    - Parent visé, 20 al. 1/381-382
  - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
    - Retour ordonné, 21 par. 2/658
  - Situation financière
    - Retour refusé, 21 par. 2/763
  - Violence conjugale
    - Retour ordonné, 21 par. 2/724
- Irlande du Nord**
- Voir Royaume-Uni – Irlande du Nord*
- Islande**
- Consentement au déplacement, 2/107
  - Déplacement illicite
    - Attestation, 29/1003
    - Procédure de garde introduite
      - Retour ordonné, 4/189
  - Droit applicable, 2/61
  - Droit de garde
    - Attribution, 2/81
    - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1019

## ISLANDE

---

- *Patria potestas*, 2/93
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1050
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/890
- Retour immédiat de l'enfant
- Moment du retour, 20 al. 1/370

### Israël, Préambule/19

- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/552-554, 557-558, 565, 568
- Retour refusé, 21 par. 1/578-581, 583, 589
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Consentement au déplacement, 2/109
- Retour refusé, 21 par. 1/536, 539
- Danger physique ou psychique
- Issue de la procédure de garde
  - Retour ordonné, 21 par. 2/829
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/455, 464
- Retour refusé, 20 al. 2/461, 465, 473
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/266-267, 269, 272, 275, 279, 281
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/258, 261

- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1006-1007, 1011
- Procédure de garde introduite
  - Retour ordonné, 4/188
- Retour refusé, 3/167
- Déplacement licite
- Résidence habituelle de l'enfant, 3/175, 179
- Droit applicable, 2/64, 65, 67
- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/71, 77
- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1021
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/981, 983
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/946, 948-950
- Retour refusé, 22 par. 2/954
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/817-818
- État désigné, 41/1105-1106
- Famille militaire
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/302
- Frais
- D'avocat, 39/1083
- De déplacement, 39/1088
- Inaptitude du parent victime
- Retour refusé, 21 par. 2/797
- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/419, 437



- Retour refusé, 20 al. 2/425
  - Localisation de l'enfant, 9/334
  - Maladie de l'enfant liée au retour
    - Retour ordonné, 21 par. 2/633
  - Mauvais traitement
    - Retour ordonné, 21 par. 2/621
    - Retour refusé, 21 par. 2/628
  - Menaces et craintes psychologiques
    - Retour refusé, 21 par. 2/771-772
  - Non-retour anticipé
    - Retour ordonné, 3/169
  - Nouveau-né
    - Résidence habituelle, 5/284, 287
  - Objet de la *Convention*, 1/44
  - Opposition de l'enfant à son retour
    - Retour ordonné, 22 par. 1/841, 866, 868, 881, 886, 893, 897
    - Retour refusé, 22 par. 1/909, 911-912, 927-928
  - Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
    - Retour ordonné, 21 par. 2/674, 676
  - Résidence habituelle de l'enfant
    - Retour ordonné, 5/201, 212, 225, 243-244, 258, 266-267, 269, 272, 284, 302
    - Retour refusé, 5/204, 206, 215, 232-233, 237, 252, 261, 275, 279, 281, 287, 296
  - Retour de l'enfant
    - Exceptions, 20 al. 2/410
  - Retour forcé de l'enfant
    - Existence d'un jugement de garde, 26/990
    - Préséance de la demande, 19/358
  - Retour immédiat de l'enfant
    - Exécution de la décision, 20 al. 1/385, 387
    - Lieu du retour, 20 al. 1/374
    - Moment du retour, 20 al. 1/370, 373
  - Retour vers une zone de conflit
    - Retour ordonné, 21 par. 2/800-804, 806-807
    - Retour refusé, 21 par. 2/807-809
  - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
    - Retour ordonné, 21 par. 2/649, 652, 658
    - Retour refusé, 21 par. 2/664
  - Séparation de la fratrie
    - Retour ordonné, 21 par. 2/701, 703
  - Situation financière
    - Retour ordonné, 21 par. 2/755-758
  - Violence conjugale
    - Retour ordonné, 21 par. 2/723
    - Retour refusé, 21 par. 2/739-740
- Italie**, Préambule/14
- Abus sexuel
    - Retour refusé, 21 par. 2/614

- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
  - Retour ordonné, 21 par. 2/695
- Acquiescement au déplacement
  - Retour ordonné, 21 par. 1/544-546, 554-557, 566
- Alcool, drogue et toxicomanie
  - Retour ordonné, 21 par. 2/785
- Autorité parentale, 2/84
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
  - Retour refusé, 5/300
- Consentement au déplacement, 2/111
  - Retour ordonné, 21 par. 1/514
- Défense d'intégration (demande)
  - Retour ordonné, 20 al. 2/453
- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/266, 268
- Déplacement illicite
  - Garde exclusive au parent ravisseur, 3/181
  - Procédure de garde introduite
    - Retour ordonné, 4/189
  - Retour ordonné, 3/159
- Droit applicable, 2/60, 62, 64, 65, 67
- Droit de garde, 2/83
  - Attribution de plein droit, 2/77
  - Preuve, 2/68
  - Reconnaissance d'enfant naturel, 2/80
- Droit de visite, 2/147
  - Demande, 31/1031
- Droit étranger, 28/997
- Droits et libertés de la personne
  - Retour ordonné, 22 par. 2/947-948
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101, 103
- Interdiction de sortie, 2/121, 126
- Logement ou milieu inadéquat
  - Retour ordonné, 21 par. 2/811
- Maladie de l'enfant liée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/635
- Maladie du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/776
- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour ordonné, 5/207, 209, 225, 227, 243, 266, 268
  - Retour refusé, 5/249, 252, 300
- Retour immédiat de l'enfant
  - Parent visé, 20 al. 1/379
  - Suspension de l'exécution provisoire de la décision
    - Accueillie, 20 al. 1/396
    - Refusée, 20 al. 1/392
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
  - Retour ordonné, 21 par. 2/649, 658
- Situation financière
  - Retour ordonné, 21 par. 2/760
- Violence conjugale
  - Retour ordonné, 21 par. 2/716-717, 720, 727-728
  - Retour refusé, 21 par. 2/750

## – J –

**Japon**

- Famille militaire
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/303

**Jeune enfant**

Voir **Âge de l'enfant** (Enfant en bas âge)

## – L –

**Langue**

- Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814
- Demande d'assistance
- Documents, 14/348
- Intégration de l'enfant, 20 al. 2/416, 419, 421, 423-425, 427-428, 432-434, 438-440, 444, 450

**La Réunion**

- Déplacement illicite
- Retour refusé, 3/167
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/868

**Lettonie**

- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour refusé, 22 par. 2/965

**Liban**

- Droits et libertés
- Retour refusé, 22 par. 2/968

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour refusé, 21 par. 2/666

**Lien maternel (rupture)**

Voir **Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**

**Lieu de résidence**

Interprétation, 2/120

**Lituanie**

- Défense d'intégration (demande)
- Retour refusé, 20 al. 2/459

**Localisation de l'enfant**

- Défense d'intégration (demande)
- Début du délai d'un an, 20 al. 2/476
- Frais, 39/1096
- Mandat, 10/335
- Par un agent de la paix, 10/335
- Requête du procureur général, 9/333 ; 10/335

**Logement ou milieu inadéquat**

- Retour ordonné, 21 par. 2/810
- Retour refusé, 21 par. 2/812

**Loi**

- Adoption, Préambule/5, 7
- Application, 43/1114
- Légalisation non requise, 36/1043
- Ministre responsable, 45/1118
- Sommes requises, 44/1117

Dérogation constitutionnelle,  
46/1119  
Entrée en vigueur, 47/1120  
Et *Convention*, Préambule/23  
Exceptions, *voir* Exceptions à la  
Loi  
Inconstitutionnalité, 22 par. 2/954  
Interprétation, Préambule/28  
Objet, Préambule/24 ; 1/32, 37  
Préambule, Préambule/23, 25, 29

#### **Luxembourg**

Droit de visite  
– Demande, 31/1027  
Éducation, culture, religion et  
opportunités (danger)  
– Retour ordonné, 21 par. 2/816  
Maladie de l'enfant liée au retour  
– Retour ordonné, 21 par. 2/634  
Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour refusé, 5/252

– M –

#### **Maladie de l'enfant liée au retour**

Retour ordonné, 21 par. 2/631  
Retour refusé, 21 par. 2/639

#### **Maladie du parent victime**

Retour ordonné, 21 par. 2/774  
Retour refusé, 21 par. 2/780

#### **Malaisie**

Acquiescement au déplacement  
– Retour ordonné, 21 par.  
1/563-564

État non-désigné, 41/1109  
Intégration de l'enfant  
– Retour ordonné, 20 al. 2/421  
Interdiction de sortie, 2/129

#### **Malte**

Communication entre juges,  
8/329  
Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour refusé, 5 /238

#### **Mandat**

Localisation de l'enfant, 10/335

#### **Manipulation**

Opposition de l'enfant à son  
retour, 22 par. 1/876

#### **Maroc**

État non-désigné, 41/1107  
Garde exclusive en faveur de l'un  
des parents, 2/101  
Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour ordonné, 5/226

#### **Martinique**

Déménagement à l'étranger  
– Résidence habituelle de  
l'enfant, 5/265  
Droit de garde  
– Interdiction au tribunal de se  
prononcer, 25/975  
Résidence habituelle de l'enfant  
– Retour ordonné, 5/209, 223,  
265

- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/986-987
- Retour ordonné, 3/160
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/753
- Maturité de l'enfant**
- Opposition à son retour, 22 par. 1/837, 862
- Mauvais traitement**
- Retour ordonné, 21 par. 2/620
- Retour refusé, 21 par. 2/627
- Médiation internationale**, 8/331
- Menace psychologique**
- Retour ordonné, 21 par. 2/767
- Retour refusé, 21 par. 2/770
- Mesure d'urgence**
- Devoirs du ministre de la Justice (Québec), 8/311
- Directeur de la protection de la jeunesse, 11/340
- Mexique**
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour refusé, 21 par. 2/698-699
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/556, 566
- Autorité centrale
- Devoirs, 8/314
- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/519, 523
- Danger physique ou psychique
- Issue de la procédure de garde
    - Retour refusé, 21 par. 2/836
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/453, 455, 470
  - Retour refusé, 20 al. 2/457
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255, 261
- Déplacement illicite
- Procédure de garde introduite
    - Retour refusé, 4/190
- Directeur de la protection de la jeunesse
- Placement de l'enfant, 11/340
- Droit applicable, 2/58, 62, 65
- Droit de garde
- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020
  - *Patria potestas*, 2/92, 93
  - Titulaires autres que les parents, 2/136
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/943
  - Retour refusé, 22 par. 2/950
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/498
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100, 102

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/441

Interdiction de sortie, 2/115, 124, 127

Menaces et craintes psychologiques

- Retour ordonné, 21 par. 2/768

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/868, 888-889, 893

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/208, 211, 242

- Retour refusé, 5/249, 261

Retour immédiat de l'enfant

- Suspension de l'exécution provisoire de la décision
  - Accueil, 20 al. 1/397

Retour vers une zone de conflit

- Retour ordonné, 21 par. 2/802

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/652

Séparation de la fratrie

- Retour ordonné, 21 par. 2/703

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/684-685

- Retour refusé, 21 par. 2/690

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/717-719, 726-727

**Milieu inadéquat**

*Voir* **Logement ou milieu inadéquat**

**Ministre de la Justice (Québec)**

Application de la *Loi*, 45/1118

Autorité centrale, 6/305

Collaboration, 7/308

Demande d'assistance, 13/345

- Transmission, 17/353

Devoirs, 8/311, 314

Droit de visite

- Protection, 32/1036

État désigné, 41/1102

Frais juridiques

- Retour ordonné, 38/1047

Retard de la Cour, 27/991

Retour forcé de l'enfant

- Requête, 18/354

**Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales (Canada)**

État désigné, 41/1102

**Ministre des Relations internationales (Québec)**

État désigné, 41/1102

**Monaco**

Droit applicable, 2/66

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/428

**Moyen de défense**

- Acquiescement au déplacement, 21 par. 1/543
- Appréciation de la Cour, 23/970
- Consentement au déplacement, 21 par. 1/506
- Danger physique ou psychique, 21 par. 2/593
- Droits et libertés, 22 par. 2/935
- Exercice effectif du droit de garde, 21 par. 1/487
- Intégration de l'enfant à son nouveau milieu, 20 al. 2/413
- Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/837
- Retour de l'enfant, 20 al. 2/399
- Situation intolérable, 21 par. 2/593

**Mozambique**

- Intégration du parent
  - Retour ordonné, 20 al. 2/448
- Statut précaire d'immigration
  - Retour ordonné, 21 par. 2/686

– N –

**Nationalité**

- Et résidence habituelle de l'enfant, 5/204

***Ne exeat*****Voir Interdiction de sortie****Neutralité judiciaire**

- Interprétation de la *Convention*, Préambule/29

**Non-retour anticipé**

- Retour ordonné, 3/168

**Non-retour illicite**

- Application de la *Loi*, 43/1114
- Attestation, 29/1000
- Droit étranger, 28/994
- Retour ordonné, 3/152
- Retour refusé, 3/162

**Voir aussi Déplacement illicite****Norvège**

- Abus sexuel
  - Retour refusé, 21 par. 2/618
- Acquiescement au déplacement
  - Retour ordonné, 21 par. 1/556
  - Retour refusé, 21 par. 1/577
- Autorité centrale, 6/305
- Communication entre juges, 8/326, 328
- Condamnation aux frais, 39/1067
- Déplacement illicite
  - Attestation, 29/1005-1006
- Droit de garde
  - Titulaires autres que les parents, 2/134
- Droits et libertés
  - Retour refusé, 22 par. 2/954
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/493
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
  - Retour ordonné, 22 par. 2/955-957
- Interdiction de sortie, 2/122

- Opposition de l'enfant à son retour
  - Retour ordonné, 22 par. 1/890
  - Retour refusé, 22 par. 1/928
- Retour immédiat de l'enfant
  - Moment du retour, 20 al. 1/370
- Séparation de la fratrie
  - Retour refusé, 21 par. 2/710
- Nouveau mariage**
  - Droit de garde
    - Attribution de plein droit, 2/75, 76
- Nouveau-né**
  - Résidence habituelle
    - Retour ordonné, 5/284
    - Retour refusé, 5/286
- Nouvelle-Calédonie**
  - Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
    - Retour refusé, 21 par. 2/699
  - Déplacement illicite
    - Retour refusé, 3/162
  - Inaptitude du parent victime
    - Retour refusé, 21 par. 2/796
  - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
    - Retour refusé, 21 par. 2/663-664
- Nouvelle-Zélande**, Préambule/19, 21, 27
  - Abus sexuel
    - Retour ordonné, 21 par. 2/599-603
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
  - Retour ordonné, 21 par. 2/695
- Acquiescement au déplacement
  - Retour ordonné, 21 par. 1/553, 558, 563, 568-570
  - Retour refusé, 21 par. 1/581, 586-587
- Autorité centrale
  - Devoirs, 8/316, 318
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1093-1094
- Consentement au déplacement, 2/104, 107, 109, 112
  - Retour ordonné, 21 par. 1/515, 523, 525
  - Retour refusé, 21 par. 1/539-540
- Danger physique ou psychique
  - Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/823-824
  - Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/834
- Défense d'intégration (demande)
  - Retour ordonné, 20 al. 2/454
  - Retour refusé, 20 al. 2/458, 466
- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/270, 272-273, 281-282
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/260



- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1003, 1007-1008, 1011
- Droit applicable, 2/63
- Droit de garde, 2/84
- Attribution de plein droit, 2/78
  - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020
  - Interprétation, 2/54, 56, 145
  - Titulaires autres que les parents, 2/137, 139
- Droit de visite, 2/142, 144-147
- Demande, 31/1027, 1032
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/939
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/818-820
- Enfant sans résidence habituelle
- Retour refusé, 5/290
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/498
  - Retour refusé, 21 par. 1/503
- Frais de transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1096
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1049-1051
  - Retour refusé, 38/1059, 1062
- Garde conjointe ou partagée, 2/100
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102
- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/481
  - Retour refusé, 20 al. 2/428-430, 482, 484-485
- Interdiction de sortie, 2/118
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/633-635, 637-638
- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/623-625
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour ordonné, 21 par. 2/769
- Non-retour anticipé
- Retour refusé, 3/171-173
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/286
- Objet de la *Convention*, 1/40, 44, 47
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/843, 845-846, 869, 871, 873-874, 886, 892-894, 897-901
  - Retour refusé, 22 par. 1/912-913, 924, 929-930
- Ordonnance de protection, 2/104
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/677-680
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201, 211, 214, 226, 228-229, 242, 270, 272-273
  - Retour refusé, 5/216, 247, 253, 260, 281-282, 286, 296-297

- Retour de l'enfant  
 – Exceptions, 20 al. 2/405, 407
- Retour immédiat de l'enfant  
 – Lieu du retour, 20 al. 1/376  
 – Moment du retour, 20 al. 1/372  
 – Parent visé, 20 al. 1/381
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/652-654  
 – Retour refusé, 21 par. 2/672
- Séparation de la fratrie  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/702, 704-705  
 – Retour refusé, 21 par. 2/711
- Situation financière  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/754, 757
- Statut précaire d'immigration  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/686
- Violence conjugale  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/723, 725-726, 729-731, 735-737  
 – Retour refusé, 21 par. 2/744
- Nunavut**, 41/1110
- O –
- Opportunités**  
 Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814
- Opposition de l'enfant à son retour**  
 Audition et représentation de l'enfant, 22 par. 1/850
- Décision de la Cour supérieure, 22 par. 1/837
- Manipulation, 22 par. 1/876
- Manque de maturité, 22 par. 1/862
- Préférence, 22 par. 1/888
- Retour ordonné, 22 par. 1/838, 850, 862
- Retour refusé, 22 par. 1/846, 855, 903
- Ordonnance antérieure au déplacement**, 2/95  
 Garde conjointe ou partagée, 2/95  
 Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100
- Ordonnance de non déplacement** (*ne exeat*), 2/114, 119-121
- Voir aussi* **Interdiction de sortie**
- Ordonnance de protection**, 2/104
- Ordonnance postérieure au déplacement**, 3/173  
 Garde au parent rapté ou autorisation à déménager avec l'enfant, 3/182  
 Garde au parent victime  
 – Retour refusé, 3/173
- P –
- Pakistan**  
 Statut précaire d'immigration  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/688-689

**Panama**

- Droit de visite  
 – Demande, 31/1032

**Paraguay**

- Résidence habituelle de l'enfant  
 – Retour refusé, 5/237

**Parent raptEUR/ravisEUR**

- Accusations criminelles ou sanctions, 21 par. 2/694  
 Frais juridiques  
 – Retour ordonné, 38/1051  
 – Retour refusé, 38/1059  
 Garde  
 – Exclusive au moment du déplacement illicite, 3/179  
 – PrÉsumÉE, 21 par. 2/829  
 Ordonnance postÉrieure au dÉplacement lui accordant la garde ou l'autorisant à dÉmÉnager avec l'enfant, 3/182  
 Refus ou impossibilitÉ de retourner avec l'enfant, 21 par. 2/673  
 SÉparation d'avec le « *primary caretaker* », 21 par. 2/644

**Parent victime**

- Frais juridiques  
 – Retour ordonné, 38/1055  
 – Retour refusé, 38/1060  
 Garde prÉsumÉE, 21 par. 2/832  
 Inaction, 20 al. 2/463  
 Inaptitude, 21 par. 2/789  
 Maladie physique ou mentale, 21 par. 2/774

- Ordonnance postÉrieure au dÉplacement lui accordant la garde, 3/173

***Patria potestas***

Voir **Droit de garde**

**Pays-Bas**, PrÉambule/16, 21

- Abus sexuel  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/600  
 – Retour refusé, 21 par. 2/615, 617-618  
 Consentement au dÉplacement  
 – Retour refusé, 21 par. 1/535  
 Danger physique ou psychique  
 – Issue de la procÉdure de garde  
 • Retour ordonné, 21 par. 2/830  
 DÉfense d'intÉgration (demande)  
 – Retour ordonné, 20 al. 2/471  
 DÉplacement illicite  
 – ProcÉdure de garde introduite  
 • Retour ordonné, 4/189  
 • Retour refusé, 4/193  
 Droit applicable, 2/61  
 Droit de garde  
 – Titulaires autres que les parents, 2/134  
 Institution de protection familiale, 2/134  
 IntÉgration de l'enfant  
 – Retour ordonné, 20 al. 2/421  
 – Retour refusé, 20 al. 2/428  
 Maladie de l'enfant liÉE au retour  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/632

Maladie du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/776

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/857, 913, 927

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/210
- Retour refusé, 5/220

Situation financière

- Retour refusé, 21 par. 2/765

Violence conjugale

- Retour refusé, 21 par. 2/749

#### **Pérou**

Autorité centrale

- Collaboration, 7/308

Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1094

Consentement au déplacement, 2/110

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/455

État désigné, 41/1105

État non-désigné, 41/1108

Frais de transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1096

Logement ou milieu inadéquat

- Retour ordonné, 21 par. 2/812

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/635

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/874, 901

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/214

#### **Pologne**

Acquiescement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/567
- Retour refusé, 21 par. 1/580

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/270

Déplacement illicite

- Attestation, 29/1007

Droit applicable, 2/65

Droit de garde

- Attribution de plein droit, 2/75, 77

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/427, 483

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/914-915

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/270

**Pornographie**, 21 par. 2/598

*Voir aussi* **Abus sexuel**

#### **Portugal**

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/526-527

- Droit de garde, 2/85
- Opposition de l'enfant à son retour
  - Retour ordonné, 22 par. 1/902
- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour ordonné, 5/227
- Retour forcé de l'enfant
  - Préséance de la demande, 19/364
- Situation financière
  - Retour ordonné, 21 par. 2/759

#### **Prescription**

- Défense d'intégration (demande)
  - Délai d'un an, 20 al. 2/452, 476

#### **Pression**

- Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/876

#### **Preuve**

- Appréciation de la Cour, 23/970
- Consentement au déplacement, 21 par. 1/506
- Droit de garde, 2/67
- Droit étranger, 28/994
- Exceptions à la Loi, Préambule/9, 11
- Retour de l'enfant
  - Exceptions, 20 al. 2/399
- Retour immédiat de l'enfant
  - Suspension de l'exécution provisoire de la décision
    - Refusée, 20 al. 1/390

#### **Primary caretaker**

Voir **Séparation d'avec le « primary caretaker »**

#### **Procureur général du Québec**

- Intervention, 8/320
- Localisation de l'enfant, 9/333 ; 10/335

#### **Province**

- État désigné, 41/1103, 1110
- Mise en œuvre de la *Convention*, Préambule/23

– R –

#### **Réconciliation**

- Déménagement pour tester la relation du couple
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/255

#### **Réfugié**

Voir **Immigration** (statut précaire)

#### **Règlement**, 42/1113

#### **Religion**

- Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814

#### **Religion juive**

- Danger pour l'enfant, 21 par. 2/817
- Droit de garde
  - Attribution de plein droit, 2/71

#### **Religion musulmane**

- Mariage, 2/100

**République tchèque**

Droit de garde

- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982

Droits et libertés

- Retour refusé, 22 par. 2/951

Interdiction de sortie, 2/130

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour refusé, 21 par. 2/640

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/909

**Requête**

En *habeas corpus*, 19/356

Localisation de l'enfant, 9/333

Retour forcé de l'enfant, 18/354 ; 19/356

**Résidence habituelle de l'enfant**

Application

- De la loi, 5/194
- Du droit de l'État, 2/53, 57, 60

Centrée sur l'enfant, 5/206

Changement par fraude, 5/298

Déplacement licite, 3/175

Durée, 5/238

Éducation à l'étranger, 5/293

Enfant en bas âge, 5/206

Et domicile, 5/197, 205

Et nationalité, 5/204

État de refuge, 3/175

Famille militaire, 5/301

Garde alternée, 5/293

Intention des parents, 5/222

Interprétation, 5/194, 196

Nouveau-né, 5/284

Retour de l'enfant, Préambule/8, 11 ; 1/32 ; 2/53

Retour ordonné, 1/32 ; 5/197, 206, 222, 238, 255, 263, 284, 293, 298, 301

Retour refusé, 5/202, 214, 230, 245, 260, 274, 286, 295, 300, 303

Zone de conflit, 21 par. 2/800

*Voir aussi* **Déménagement, Enfant avec plusieurs résidences habituelles, Enfant sans résidence habituelle**

**Résidence réelle ou effective, 5/197**

**Retour au *statu quo***

Objectif de la Loi, 1/32, 38, 41, 42 ; 20 al. 1/375

**Retour de l'enfant**

Condamnation aux frais, 39/1063

Demande d'assistance, 13/345

Dépenses, 38/1047 ; 39/1063

Droits et libertés de la personne (Québec), 22 par. 2/935

Et droit de garde, 30/1017

Exceptions, 20 al. 2/399 ; 22 par. 2/935

- Appréciation de la Cour, 23/970

- Interprétation restrictive, 20 al. 2/400

- Preuve, 20 al. 2/399

- Exécution de la décision, 20 al. 1/384
- Suspension de l'exécution provisoire, 20 al. 1/389
- Immédiat, 20 al. 1/367
- Lieu du retour, 20 al. 1/374
- Modalités, 20 al. 1/368
- Moment du retour, 20 al. 1/368
- Motif d'opposition
- Acquiescement au déplacement, 20 al. 2/400 ; 21 par. 1/506, 543
  - Consentement au déplacement, 21 par. 1/506
  - Danger physique ou psychique, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/593
  - Exercice effectif du droit de garde, 21 par. 1/487
  - Intégration au nouveau milieu, 20 al. 2/413
  - Risque grave, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/621, 627
  - Situation intolérable, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/593
- Moyen de retour, 20 al. 1/382
- Moyens de défense, 20 al. 2/399
- Opposition de l'enfant, 22 par. 1/837
- Parent visé, 20 al. 1/377
- Préséance d'une demande, 19/356
- Procédure, 24/973 ; 26/985
- Requête, 18/354
- Requéérant, 18/354
- Retard de la Cour, 27/991
- Voir aussi* **Opposition de l'enfant à son retour**
- Risque grave**, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/621, 627
- Roumanie**
- Autorité centrale
- Devoirs, 8/320
- Consentement au déplacement, 2/108
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
    - Retour refusé, 21 par. 2/827
- Défense d'intégration (demande)
- Retour refusé, 20 al. 2/462
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1003-1004
- Droit de visite
- Demande, 31/1035
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour refusé, 22 par. 2/964-965
- Royaume-Uni – Angleterre,**  
Préambule/16, 20, 21, 30, 31
- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/598-599, 603
  - Retour refusé, 21 par. 2/618-619
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour ordonné, 21 par. 2/696-697
  - Retour refusé, 21 par. 2/699

- Acquiescement au déplacement
  - Retour ordonné, 21 par. 1/552-554, 559-563, 568, 570-571
  - Retour refusé, 21 par. 1/581-585, 589-591
- Âge de l'enfant, 5/196
- Aide juridique, 37/1045
- Alcool, drogue et toxicomanie
  - Retour ordonné, 21 par. 2/782-783
  - Retour refusé, 21 par. 2/788
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Autorité centrale
  - Collaboration, 7/309
  - Devoirs, 8/317, 319
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
  - Retour ordonné, 5/298, 300
  - Retour refusé, 5/300
- Communication entre juges, 8/326, 328-330
- Consentement au déplacement, 2/108, 113
  - Retour ordonné, 21 par. 1/510, 519-522, 526-530
  - Retour refusé, 21 par. 1/537, 540-542
- Danger physique ou psychique
  - Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/824
    - Retour refusé, 21 par. 2/827-828
  - Issue de la procédure de garde
    - Retour ordonné, 21 par. 2/829, 834
    - Retour refusé, 21 par. 2/832
- Défense d'intégration (demande)
  - Retour ordonné, 20 al. 2/456, 460, 464, 470-471, 477
  - Retour refusé, 20 al. 2/457, 459, 467-469, 475-476, 478-480
- Demande d'assistance
  - Documents, 15/350
- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/267-268, 271, 273-274, 279, 282-284
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/262
- Déplacement illicite
  - Attestation, 29/1003, 1005, 1007-1008, 1012-1016
  - Garde exclusive au parent rapté, 3/182
  - Procédure de garde introduite
    - Retour ordonné, 4/187-189
  - Retour refusé, 3/167
- Déplacement licite
  - Résidence habituelle de l'enfant, 3/176
- Droit applicable, 2/62, 66
- Droit de garde, 2/81, 83, 85
  - Attribution de plein droit, 2/73, 75, 78
  - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020-1021
  - Fardeau de preuve, 2/68
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/983-984



- Interprétation, 2/55
- Titulaires autres que les parents, 2/136-142
- Droit de visite, 2/146, 147 ; 12/343
- Demande, 31/1024, 1028, 1032-1034
- Droit étranger, 28/995, 997
- Droits et libertés de la personne
  - Retour ordonné, 22 par. 2/939, 941, 943, 967
  - Retour refusé, 22 par. 2/951, 968-969
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
  - Retour ordonné, 21 par. 2/818-820
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
  - Retour ordonné, 5/291
- Enfant sans résidence habituelle
  - Retour refusé, 5/291
- État désigné, 41/1103, 1105
- État non-désigné, 41/1109
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/488, 498
  - Retour refusé, 21 par. 1/505
- Frais juridiques
  - Retour ordonné, 38/1050, 1054, 1057
  - Retour refusé, 38/1058, 1060-1061
- Garde au parent victime
  - Ordonnance postérieure au déplacement
    - Retour refusé, 3/174
- Garde conjointe ou partagée, 2/99
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/103
- Inaptitude du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/791-794, 796
  - Retour refusé, 21 par. 2/798
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
  - Retour ordonné, 22 par. 2/955-958
  - Retour refusé, 22 par. 2/962-963
- Intégration de l'enfant
  - Retour ordonné, 20 al. 2/421, 443, 481
  - Retour refusé, 20 al. 2/429, 432, 436, 440, 446-447, 483, 485-486
- Intégration du parent
  - Retour ordonné, 20 al. 2/448-450
- Interdiction de sortie, 2/119, 121, 127, 130
- Localisation de l'enfant
  - Mandat, 10/338
- Logement ou milieu inadéquat
  - Retour ordonné, 21 par. 2/811
- Maladie de l'enfant liée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/632, 634, 636-639
  - Retour refusé, 21 par. 2/641-643
- Maladie du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/778-779

- |   |  |
|---|--|
| Mauvais traitement  | Résidence habituelle de l'enfant   |
| – Retour ordonné, 21 par.<br>2/624-626  | – Retour ordonné, 5/202, 209,<br>212-214, 224, 226, 228-229,<br>238, 241-242, 245, 267-268,<br>271, 273-274, 285, 298, 300     |
| – Retour refusé, 21 par.<br>2/628-630   | – Retour refusé, 5/203, 204, 206,<br>217, 221, 233, 238, 246-247,<br>250-251, 253-255, 262, 279,<br>282-284, 287-288, 297, 300 |
| Médiation internationale,<br>8/331-332  | Retard de la Cour, 27/992  |
| Menaces et craintes psychologi-<br>ques   | Retour de l'enfant   |
| – Retour refusé, 21 par.<br>2/772-773   | – Exceptions, 20 al. 2/403,<br>408-409, 411  |
| Moyens de défense   | Retour forcé de l'enfant   |
| – Appréciation de la Cour,<br>23/971  | – Préséance de la demande,<br>19/359, 362, 364-365   |
| Non-retour anticipé   | – Requête, 18/354-355  |
| – Retour ordonné, 3/169   | Retour immédiat de l'enfant  |
| – Retour refusé, 3/172  | – Exécution de la décision, 20<br>al. 1/386  |
| Nouveau-né  | – Moment du retour, 20 al. 1/373   |
| – Résidence habituelle, 5/285,<br>287-288   | – Parent visé, 20 al. 1/380-381  |
| Objet de la <i>Convention</i> , 1/41, 45,<br>47   | Retour vers une zone de conflit  |
| Opposition de l'enfant à son<br>retour  | – Retour ordonné, 21 par. 2/802,<br>806  |
| – Retour ordonné, 22 par. 1/844,<br>846, 853, 869-870, 872-875,<br>880-881, 886, 890, 894-896,<br>901-902 | – Retour refusé, 21 par. 2/807,<br>809   |
| – Retour refusé, 22 par.<br>1/848-849, 856-858, 860-861,<br>912, 914-925, 931-933                         | Séparation d'avec le « <i>primary<br/>caretaker</i> »  |
| Refus ou impossibilité du parent<br>ravisseur de retourner avec<br>l'enfant                               | – Retour ordonné, 21 par. 2/650,<br>652, 655, 658-659  |
| – Retour ordonné, 21 par.<br>2/674-678, 680   | – Retour refusé, 21 par. 2/666   |
|   | Séparation de la fratrie   |
|   | – Retour ordonné, 21 par.<br>2/703-706   |
|   | – Retour refusé, 21 par.<br>2/708-709, 712   |

Situation financière	Défense d'intégration (demande)
– Retour ordonné, 21 par. 2/757, 759	– Retour ordonné, 20 al. 1/455, 470, 472
– Retour refusé, 21 par. 2/765	– Retour refusé, 20 al. 2/460
Statut précaire d'immigration	Déménagement à l'étranger
– Retour ordonné, 21 par. 2/686-689	– Résidence habituelle de l'enfant, 5/273, 284
– Retour refusé, 21 par. 2/694	Déplacement illicite
Violence conjugale	– Attestation, 29/1008, 1015
– Retour ordonné, 21 par. 2/724, 729-731, 737	– Procédure de garde introduite
– Retour refusé, 21 par. 2/744-748, 750	• Retour ordonné, 4/190
	– Retour refusé, 3/168
	Droit de garde
<b>Royaume-Uni – Écosse</b>	– Attribution de plein droit, 2/78
Abus sexuel	– <i>Patria potestas</i> , 2/95
– Retour refusé, 21 par. 2/619	– Titulaires autres que les parents, 2/135, 138, 142
Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur	Droit de visite, 2/147, 148 ; 12/343
– Retour ordonné, 21 par. 2/697	– Demande, 31/1029, 1034
Acquiescement au déplacement	Droit étranger, 28/997-998
– Retour ordonné, 21 par. 1/561-562, 571-572	Droits et libertés de la personne
– Retour refusé, 21 par. 1/585	– Retour ordonné, 22 par. 2/944
Alcool, drogue et toxicomanie	Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
– Retour ordonné, 21 par. 2/783, 785	– Retour ordonné, 21 par. 2/820
Application de la <i>Loi</i> , 43/1116	Enfant avec plusieurs résidences habituelles
Condamnation aux frais	– Retour refusé, 5/292
– Capacité de payer du parent, 39/1073	État désigné, 41/1106
Consentement au déplacement	Exercice effectif de la garde
– Retour ordonné, 21 par. 1/531	– Retour ordonné, 21 par. 1/499-500
– Retour refusé, 21 par. 1/538, 542	– Retour refusé, 21 par. 1/503

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/420, 422, 435, 437, 443

Intégration du parent

- Retour ordonné, 20 al. 2/449

Interdiction de sortie, 2/123, 128

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/639

Maladie du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/779-780

Mauvais traitement

- Retour ordonné, 21 par. 2/626

Moyens de défense

- Appréciation de la Cour, 23/971

Non-retour anticipé

- Retour refusé, 3/172-173

Objet de la *Convention*, 1/45

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/845, 875, 887, 895
- Retour refusé, 22 par. 1/849, 923, 934

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/680

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/225, 230, 273
- Retour refusé, 5/205, 221, 235, 238, 251, 255, 284, 297

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/410, 412

Retour immédiat de l'enfant

- Moment du retour, 20 al. 1/373
- Parent visé, 20 al. 1/382

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/655
- Retour refusé, 21 par. 2/672

Séparation de la fratrie

- Retour ordonné, 21 par. 2/704
- Retour refusé, 21 par. 2/709, 712

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/760
- Retour refusé, 21 par. 2/765-766

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/737
- Retour refusé, 21 par. 2/750

**Royaume-Uni – Irlande du Nord**

Acquiescement au déplacement

- Retour refusé, 21 par. 1/585, 592

Consentement au déplacement

- Retour refusé, 21 par. 1/542

Déplacement illicite

- Attestation, 29/1010

Droit de garde, 2/91

- Titulaires autres que les parents, 2/142

Droit étranger, 28/999

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/639

Moyens de défense

- Appréciation de la Cour, 23/970

## – S –

- Opposition de l'enfant à son retour  
 – Retour ordonné, 22 par. 1/875
- Résidence habituelle de l'enfant  
 – Retour ordonné, 5/294  
 – Retour refusé, 5/221
- Séparation de la fratrie  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/707
- Situation financière  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/760
- Royaume-Uni – Pays de Galles**
- Acquiescement au déplacement  
 – Retour ordonné, 21 par. 1/559  
 – Retour refusé, 21 par. 1/581-583
- Déménagement à l'étranger  
 – Résidence habituelle de l'enfant, 5/271
- Droit de garde  
 – Titulaires autres que les parents, 2/136, 137
- Interdiction de sortie, 2/127
- Nouveau-né  
 – Résidence habituelle, 5/287
- Opposition de l'enfant à son retour  
 – Retour refusé, 22 par. 1/914-915
- Résidence habituelle de l'enfant  
 – Retour ordonné, 5/271  
 – Retour refusé, 5/287
- Russie**
- État non-désigné, 41/1106
- Salvador**
- Retour vers une zone de conflit  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/805-806
- Statut précaire d'immigration  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/687-688
- Sanction**
- Contre le parent ravisseur  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/694  
 – Retour refusé, 21 par. 2/698
- Santé de l'enfant**
- Problème lié au retour, 21 par. 2/631  
 – Retour ordonné, 21 par. 2/631  
 – Retour refusé, 21 par. 2/639
- Secret professionnel**
- Localisation de l'enfant, 9/333
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**
- Retour ordonné, 21 par. 2/644, 832  
 Retour refusé, 21 par. 2/660, 836
- Séparation de la fratrie**
- Retour ordonné, 21 par. 2/700  
 Retour refusé, 21 par. 2/707
- Séparation de la mère**
- Voir **Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**

## SERBIE

---

### Serbie

- Opposition de l'enfant à son retour
  - Retour refusé, 22 par. 1/915
- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour refusé, 5/246

### Services de détective, 39/1098

### Services sociaux

- Titulaires du droit de garde, 2/134

### Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/751
- Retour refusé, 21 par. 2/761

### Situation intolérable

- Retour de l'enfant, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/593
- Séparation de la fratrie, 21 par. 2/700

### Slovaquie

- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour refusé, 5/216

### Stress à l'enfant

- Problème reliée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/631
  - Retour refusé, 21 par. 2/639

### Suède

- Abus sexuel
  - Retour ordonné, 21 par. 2/603-604
  - Retour refusé, 21 par. 2/611-613, 615-616

### Alcool, drogue et toxicomanie

- Retour ordonné, 21 par. 2/786

### Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/527

### Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/270

### Déplacement illicite

- Procédure de garde introduite
  - Retour ordonné, 4/189

### Déplacement licite

- Résidence habituelle de l'enfant, 3/176-177

### Droit applicable, 2/61

### Droit de garde

- Attribution, 2/81

### Droit de visite, 2/81

### Frais juridiques

- Retour ordonné, 38/1054

### Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*

- Retour refusé, 22 par. 2/963-964

### Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/841, 890

### Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/212, 229, 242, 270
- Retour refusé, 5/217, 233, 295

### Suisse, Préambule/17, 30

### Abus sexuel

- Retour ordonné, 21 par. 2/598, 600

- Retour refusé, 21 par. 2/610-611
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
  - Retour ordonné, 21 par. 2/695
- Acquiescement au déplacement
  - Retour ordonné, 21 par. 1/554, 572
  - Retour refusé, 21 par. 1/579
- Aide juridique, 37/1045-1046
- Alcool, drogue et toxicomanie
  - Retour ordonné, 21 par. 2/782, 786
  - Retour refusé, 21 par. 2/788
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1095
- Communication entre juges, 8/326
- Consentement au déplacement, 2/108, 113
  - Retour ordonné, 21 par. 1/516, 521
  - Retour refusé, 21 par. 1/535, 542
- Danger physique ou psychique
  - Délais des procédures
    - Retour ordonné, 21 par. 2/823
    - Retour refusé, 21 par. 2/827-828
- Défense d'intégration (demande)
  - Retour ordonné, 20 al. 2/454, 456, 472
  - Retour refusé, 20 al. 2/460, 466, 469, 474, 476
- Déménagement à l'étranger
  - Résidence habituelle de l'enfant, 5/266-267, 280
- Déplacement illicite
  - Garde exclusive au parent rapteur, 3/181
- Droit applicable, 2/59, 61, 63, 66
- Droit de garde, 2/82
  - Attribution de plein droit, 2/73, 76
  - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/979, 981, 983-984
- Droit de visite
  - Demande, 31/1035
- Droit étranger, 28/997
- Droits et libertés de la personne
  - Retour ordonné, 22 par. 2/940-941, 945
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
  - Retour ordonné, 21 par. 2/815, 817
- Exercice effectif de la garde
  - Retour ordonné, 21 par. 1/490, 495, 500
  - Retour refusé, 21 par. 1/503
- Frais
  - Extrajudiciaires, 39/1085
  - Généraux, 39/1076
  - Judiciaires selon la taxation, 39/1077-1078
- Frais juridiques
  - Retour ordonné, 38/1049, 1052-1053, 1055

- Retour refusé, 38/1057-1058, 1060-1061
- Garde au parent raptateur ou autorisation de déménager l'enfant
  - Ordonnance postérieure au déplacement, 3/183
- Inaptitude du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/794
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
  - Retour refusé, 22 par. 2/961
- Intégration de l'enfant
  - Retour ordonné, 20 al. 2/436, 444
  - Retour refusé, 20 al. 2/432
- Interdiction de sortie, 2/121
- Logement ou milieu inadéquat
  - Retour ordonné, 21 par. 2/811-812
- Maladie de l'enfant liée au retour
  - Retour ordonné, 21 par. 2/633, 636
  - Retour refusé, 21 par. 2/643
- Maladie du parent victime
  - Retour ordonné, 21 par. 2/777
- Mauvais traitement
  - Retour ordonné, 21 par. 2/626
- Médiation internationale, 8/331
- Menaces et craintes psychologiques
  - Retour refusé, 21 par. 2/773
- Objet de la *Convention*, 1/41, 48
- Opposition de l'enfant à son retour
  - Retour ordonné, 22 par. 1/842, 853, 866, 871, 881, 891
  - Retour refusé, 22 par. 1/923, 932
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
  - Retour ordonné, 21 par. 2/674-675, 680-681
- Résidence habituelle de l'enfant
  - Retour ordonné, 5/199, 201, 225, 230, 243, 266-267
  - Retour refusé, 5/248, 253, 280
- Retour de l'enfant
  - Exceptions, 20 al. 2/403
- Retour forcé de l'enfant
  - Existence d'un jugement de garde, 26/988
  - Préséance de la demande, 19/359, 366
- Retour immédiat de l'enfant
  - Exécution de la décision, 20 al. 1/385, 387
  - Moment du retour, 20 al. 1/371
  - Parent visé, 20 al. 1/380, 382
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
  - Retour ordonné, 21 par. 2/649, 656, 659
  - Retour refusé, 21 par. 2/666
- Situation financière
  - Retour ordonné, 21 par. 2/755
- Statut précaire d'immigration
  - Retour ordonné, 21 par. 2/687
- Violence conjugale
  - Retour ordonné, 21 par. 2/726, 731



– T –

**Taiwan**

- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/495

**Témoignage**, 20 al. 2/400

**Territoire**

- État désigné, 41/1103, 1110

**Thaïlande**

- État non-désigné, 41/1108

**Titulaire du droit de garde**

*Voir* **Droit de garde**

**Toxicomanie**

- Retour ordonné, 21 par. 2/781
- Retour refusé, 21 par. 2/786

**Traité**

- Technique de mise en œuvre,  
Préambule/26

**Tribunal**

- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1055
- Retour refusé, 38/1061
- Interdiction de se prononcer sur  
la garde, 25/974
- Juridiction, Préambule/8
- Litige sur la garde de l'enfant,  
1/34
- Pouvoir, Préambule/7, 15
- Rôle, Préambule/13, 16 ; 1/36

Titulaire du droit de garde, 2/136

*Voir aussi* **Cour supérieure**

**Trouble psychologique**

*Voir* **Danger physique ou psychique**

**Tunisie**

- État non-désigné, 41/1107

**Turquie**

- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
  - Retour refusé, 21 par.  
2/826
- État non-désigné, 41/1108

– V –

**Vacances (déplacement)**, 2/105,  
106, 132

- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/515,  
517, 523, 526
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/498
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201, 212,  
223, 230
- Retour refusé, 5/253

*Voir aussi* **Consentement au déplacement**

**Venezuela**

- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/519

Droit de garde

– *Patria potestas*, 2/93, 94

Exercice effectif de la garde

– Retour ordonné, 21 par. 1/496

Interdiction de sortie, 2/127

Opposition de l'enfant à son retour

– Retour ordonné, 22 par. 1/893

Retour vers une zone de conflit

– Retour ordonné, 21 par. 2/802

– Retour refusé, 21 par. 2/809

**Violence conjugale**

Retour ordonné, 21 par. 2/713

Retour refusé, 21 par. 2/738

**Violence physique**

Retour ordonné, 21 par. 2/620

Retour refusé, 21 par. 2/627

**Voies de fait**

*Voir* **Violence**

– Z –

**Zimbabwe**, Préambule/22

Consentement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/522

Intégration de l'enfant

– Retour refusé, 20 al. 2/483

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour ordonné, 5/226

Retour vers une zone de conflit

– retour refusé, 21 par. 2/807

Situation financière

– Retour ordonné, 21 par. 2/761

Violence conjugale

– Retour ordonné, 21 par. 2/738

**Zone de conflit**

Retour ordonné, 21 par. 2/800

Retour refusé, 21 par. 2/807